

75e ANNIVERSAIRE DE LE VICTOIRE EN RUSSIE

CHANEGRIHA ASSISTE AU DÉFILÉ MILITAIRE À LA PLACE ROUGE

Page 16

CORONAVIRUS

171 nouveaux cas, 118 guérisons et 8 décès en 24h

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6723 - JEUDI 25 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FIN DE LA POLÉMIQUE SUR LE BEM

Soulagement des candidats

Page 16

TEBBOUNE REMANIE LE GOUVERNEMENT

UN REMODELAGE ET DES QUESTIONS

Il était dans l'air depuis quelques semaines. Les observateurs les plus avertis s'attendaient à un lifting ou remodelage de l'exécutif après quelques mois d'exercice. Les raisons évoquées étaient nombreuses, bien que cette équipe souffrait, depuis sa nomination en janvier dernier, d'handicaps majeurs, dont la plus importante est sans doute, son caractère d'urgence. *Page3*



PROPAGATION DU COVID-19

Les spécialistes plaident pour la fermeté

Page 2



RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le Comité d'experts submergé par les propositions

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COVID-19 À ANNABA

La situation se dégrade

«**UN RECONFINEMENT** total n'est pas à exclure à Annaba », c'est ce qu'a déclaré à la presse le directeur de la santé et de la population, Mohamed-Nacer Dameche, avant d'ajouter : « que la décision du confinement fait partie des prérogatives de l'Etat, à savoir le wali d'Annaba et les autorités centrales ».
Cette déclaration fait suite aux différents constats sur la non observation des mesures préventives contre le Covid-19 par de nombreux citoyens qui se déplacent en groupe sans masque, ni bavette ni encore plus sans gants, et cela depuis le début du deconfinement. Le docteur Dameche a invité en toute urgence les citoyens d'Annaba à observer les mesures barrières préconisées par ses services, avant qu'il ne soit tard : « je lance un appel de détresse aux citoyens afin qu'ils portent leurs bavettes ; qu'ils respectent les mesures barrières. Le personnel soignant est épuisé. Ils ont travaillé durant quatre mois sans relâche ! ». Il signalera que 7 personnes sont en réanimation médicale, dont 2 sont entubés. Ceci signifie que leur pronostic vital est engagé ». Il avertira que « si la situation va continuer ainsi, Annaba va finir par devenir un cluster ». Pour rappel, 465 personnes ont été infectés depuis l'apparition du nouveau coronavirus, et le risque d'une grande propagation n'est pas à écarter. Rien que pour la journée d'avant-hier, 6 nouveaux cas liés au Covid-19 ont été déclarés. Ces personnes contaminées appartiennent à une même famille, habitant au centre-ville d'Annaba. Il faut signaler que plusieurs personnes contaminées de la wilaya d'Annaba ont été acheminées vers les infrastructures sanitaires de la wilaya de Guelma pour cause de saturation des 200 lits, affiliés au Covid-19, que compte la Capitale de l'Acier. Annaba à enregistré 10 décès depuis l'apparition de la pandémie. Et le danger d'assister à un autre confinement général n'est pas à écarter, compte tenu des nombreux dépassements au quotidien d'une grande multitude de personnes ignorantes de toutes les mesures barrières au Corona virus.

Nabil Chaoui

CORONAVIRUS

171 nouveaux cas, 118 guérisons et 8 morts en 24 heures

Le nombre de contamination à la covid-19 en Algérie est reparti à la hausse avec 171 nouveaux cas de contamination, 118 guérisons et 8 décès en 24 heures, portant le total des cas confirmés à 12 248, des guérisons à 8 792et celui des décès à 869, a déclaré hier le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



«Cent soixante et onze nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 118 guérisons et huit décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.
Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 28.48 cas pour 100.000 habitants.
Les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57.5% des cas de contamination au coronavirus et ceux âgées de plus de 60 ans représentent 29%.
Le responsable a signalé que 24% des décès concernent des personnes âgées entre 25 et 60 ans tandis que 75% celles de plus de 60 ans. Il a aussi noté que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 17 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période. Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 41.66 % des cas de contamination et 46 % des décès enregistrés sur le territoire national. Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 26.204, précisant que 45 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs.
Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.Dans le monde, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec plus de neuf millions et demi de cas confirmés dont 5.083.219 sont considérés aujourd'hui comme guéris et près de 490 000 décès.Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.Les États-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 123.521 décès pour 2.426.500 cas. Au moins 1.020.499 personnes ont été déclarées guéries.
Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 52.645 morts pour 1.145.906 cas, le Royaume-Uni avec 42.927 morts (306 210 cas), l'Italie avec 34.675 morts (238.833 cas), et la France avec 29.720 morts (197 674 cas).
La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83 430 cas (12 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4634 décès et 78.428 guérisons.
L'Europe totalisait hier 194.029 décès pour 2.567.220 cas, les États-Unis et le Canada 129.724 décès (2.449.065 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 100.399 décès (2.163.594 cas), l'Asie 30.566 décès (1.096.166 cas), le Moyen-Orient 14.155 décès (669.097 cas), l'Afrique 8.565 décès (325.216 cas) et l'Océanie 132 décès (8.958 cas).

Mohamed Mecelti

DÉCONFINEMENT ET PROPAGATION DU COVID-19

Les spécialistes plaident pour la fermeté

DEPUIS l'entame du déconfinement, le nombre des contaminés par le COVID-19 a augmenté de manière inquiétante, faisant craindre l'enregistrement d'un nouveau pic de contamination. La population appelée à jouer un rôle important dans la lutte contre la propagation du coronavirus, en veillant au respect strict des mesures barrières, n'a pas été à la hauteur de ce défi. Des scènes surréalistes dans les lieux publics ont été observées. Les autorités doivent faire valoir la loi, en appliquant les mesures prévues sur les citoyens qui foulent aux pieds la réglementation.
Le soulagement a été de courte durée ! Après avoir enregistré une baisse dans le nombre des contaminés, plusieurs structures hospitalières alertent sur la saturation des services. Les patients contaminés au COVID-19 affluent dans les hôpitaux. Une moyenne de 150 cas/ jours est enregistrée quotidiennement.
Cette situation n'est que le résultat du non respect des consignes des autorités sanitaires. « On est dans une situation de déconfinement, sans respect des conditions préconisées par les spécialistes », avait affirmé Lyes Merabet, président du syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), qui a tiré la sonnette d'alarme sur la situation qui n'est pas rassurante. Dans les rues, mais surtout dans les commerces et marchés, les mesures barrières ne sont pas du tout respectées. Si le port du masque est plus au moins respecté, notamment par les aînés, la distance physique, l'est beaucoup moins, malgré l'obligation de ces mesures.
Certains semblent comprendre le déconfinement, comme un retour à la vie normale. Or, la réalité est tout autre. Le COVID-19 circule toujours et il faut apprendre à vivre avec ce virus invisible, comme le préconisent les spécialistes.
Cela dit, si les citoyens n'ont pas été interpellés par leur conscience, les pouvoirs publics sont appelés à agir en appliquant la loi sur les réfractaires. C'est ce que recommandent d'ailleurs les professionnels de la santé, qui sont en première ligne face au COVID-19. Praticien de santé publique, Lyes Merabet avait « jugé nécessaire de sévir contre les récalcitrants surtout que le cadre réglementaire est là », outre le renforcement de la sensibilisation. Comme dans la wilaya de Ain Defla, où des personnes ont été arrêtées pour avoir transgressé les mesures du confinement, les services de sécurité dans toutes les localités du pays sont appelées à appliquer les dispositions de loi sur chaque personne qui enfreint les mesures préventives. En effet, dans cette wilaya de l'ouest du pays, plus de 1 460 personnes ont été arrêtées, du 6 avril à ce jour, pour avoir transgressé les règles du confinement sanitaire. « Les arrestations ont donné lieu à l'application des procédures réglementaires à l'encontre des personnes arrêtées », selon les services de la gendarmerie, qui ont fait état de la mise en fourrière de 17 véhicules et cyclomoteurs. S'agissant du non port du masque de protection, les mêmes services ont rédigé durant la même période, 180 contraventions à l'encontre de personnes, dont des commerçants ayant enfreint cette obligation. Une démarche qui doit être suivie partout dans le pays et ne pas se contenter de verbaliser quelques personnes.

Lilia Aït Akli

TEBBOUNE REMANIE LE GOUVERNEMENT

UN REMODELAGE ET DES QUESTIONS

Il était dans l'air depuis quelques semaines. Les observateurs les plus avertis s'attendaient à un lifting ou remodelage de l'exécutif après quelques mois d'exercice. Les raisons évoquées étaient nombreuses, bien que cette équipe souffrait, depuis sa nomination en janvier dernier, d'handicaps majeurs, dont la plus importante est sans doute, son caractère d'urgence.



Ce gouvernement Djerad 1 est né, faut-il le rappeler, dans une conjoncture particulière, marquée par un hirak obstiné et des élections présidentielles tumultueuses. De plus, la pandémie du coronavirus et ses répercussions économiques et sociales a mis cette équipe face à des réalités inattendues. Cependant, il faut dire que les spéculations sur les départs de certains ministres, très critiqués, ont été balayées avant hier par le président Abdelmadjid Tebboune.

C'est son premier remaniement même ne semble pas donner lieu, dans l'immédiat, à une lecture quant au recours à une stratégie nouvelle induite par la situation sanitaire qui aurait nécessité des portefeuilles et des hommes nouveaux. Puisque, le seul départ majeur d'un ministre, est celui d'Abderrahmane Raouya, qui dirigeait le département des Finances. Les autres ministères de souveraineté n'ont pas été touchés, comme les Affaires étrangères, la Justice ou l'intérieur. Ce qui donne à penser le président Tebboune maintient le cap.

Le limogeage de Raouya soulève des questions chez les économistes. Il semble que le président reproche à ce dernier son incapacité à sortir de l'orthodoxie financière et fiscale et à proposer une gestion plus souple et plus moderniste.

Son remplaçant Aymen Benabderhmane n'est autre que le gouverneur de la Banque d'Algérie, un jeune spécialiste des affaires monétaires, qui a eu à gérer la situation délicate de la monnaie nationale face à l'inflation et aux dérives de nos importations. Autres départs marquants: De l'agriculture et du développement rural, Cherif Omari, qui avait été nommé déjà par l'ancien Premier ministre Noureddine Bedoui. Tout comme celui de Hacene Mermouri, un personnage des plus effacés dans le département de Tourisme et de l'artisanat. Le professeur Chameseddine Chitour quitte le portefeuille de l'Enseignement supérieur, au profit d'Abdelbaki Benziane, pour se voir proposer un nouveau département, celui de la transition énergétique et des Energies renouvelables, qui est son domaine de prédilection.

Apparemment, son départ est lié à des pressions de la part des syndicats des enseignants.

Mohamed Arkab perd l'Energie, au profit d'un enfant du secteur, Abdelmadjid Attar, et se voit relégué au ministère des Mines, découplé des Industries, qui reste sous la coupe de Ferhat Ait Ali Braham. Il faut noter que lors de ce remaniement, le président Tebboune a répondu aux souhaits de son Premier ministre, avec la création du portefeuille de ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective, confié à l'économiste Mohamed Chérif Belmihoub, celui des micro- entreprises qui revient à Nassim Diafat et celui de l'économie de la Connaissance et des start-ups, affecté à Yacine El Mahdi Ouahid. Ces secteurs devraient être le moteur de la croissance recherchée par les autorités selon un modèle libéré des schémas classiques. Il faut noter que ce gouvernement reste toujours marqué par son caractère pléthorique, avec 42 membres, un nombre qui tranche avec les discours de rigueur et de fermeté dans la gestion des ressources budgétaires du pays.

Cependant, il est évident que ce gouvernement risque de ne pas aller plus loin, étant donné qu'il va survivre probablement au référendum sur la révision constitutionnelle, mais sans doute pas aux prochaines élections législatives, attendues l'année prochaine.

Mohamed K.

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Le Comité d'experts submergé par les propositions

LE COMITÉ d'experts chargé de formuler des propositions pour la révision de la Constitution a reçu près de 1 800 dossiers de propositions, relatifs aux amendements possibles, selon les affirmations de Walid Aggoun, rapporteur et porte-parole au sein dudit Comité.

M Aggoun a précisé avant-hier lors de son passage à la radio nationale, que l'ensemble des amendements suggérés avaient trait aux droits et libertés, à la séparation des pouvoirs et au pouvoir judiciaire.

«La plupart des propositions concernent les droits fondamentaux et les libertés publiques, la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le pouvoir judiciaire et la lutte contre la corruption», a-t-il indiqué.

Il a souligné, dans ce sens, que les membres du Comité «tiennent compte de toutes les propositions, en vue de s'atteler à les examiner et à les classer par thème, avant de les soumettre au président de la République».

Concernant les délais de présentation de la mouture finale au Parlement avant de la soumettre à un référendum populaire, M. Aggoun a tenu à affirmer qu'il s'agit «d'un Comité technique qui a soumis des propositions amendables, et que toutes les étapes suivantes sont du ressort du président de la République».

À propos des aspects ayant suscité un débat dans la mouture, le porte-parole du Comité a expliqué que «si certaines critiques sont fondées, d'autres procèdent d'une méconnaissance du document ou concernent des articles figurant dans l'actuelle Constitution et auxquels le comité n'a pas touché», appelant à «la nécessité d'un débat constructif servant les intérêts supérieurs du pays».

Le Comité a mis toute son expérience dans cette mouture et c'est au président de la République que revient la prérogative de trancher sur ces amendements ainsi qu'au Parlement et au référendum populaire, a-t-il poursuivi.

S'agissant de la non-définition de la nature du régime de gouvernance, le rapporteur du Comité d'experts a rappelé «qu'aucune Constitution dans le monde ne prévoit un article définissant la nature du régime et que c'est la Constitution dans son ensemble qui la définit implicitement».

Par ailleurs, l'intervenant a précisé au sujet des postes de Vice-président et Chef du gouvernement que «l'objectif est d'asseoir un équilibre entre pouvoirs, étant donné que le régime semi présidentiel offre cet équilibre».

«Le Comité a défini, fixé et réduit les prérogatives du président de la République en transférant une partie au pouvoir législatif», ajoute-il.

Evoquant, pour sa part, le chapitre relatif au Pouvoir judiciaire, Karim Khelfane, membre du Comité, a affirmé que la nouveauté dans la mouture était «l'impossibilité de muter abusivement un magistrat, en raison de l'exercice de ses missions en toute indépendance». Il s'agit en outre de «l'obligation pour le juge de mettre en application les dispositions des conventions entérinées par l'Algérie et le renforcement des garanties préservant les droits du citoyen».

Concernant du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), il a relevé un changement «positif» avec la classification du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) parmi les 6 personnalités indépendantes, en consolidation de l'indépendance de la justice et de la levée de toutes pressions sur le magistrat, affirmant que «le Conseil est un garant de l'indépendance de la justice et partant des droits du citoyen.»

Pour ce qui est de la Cour constitutionnelle à laquelle tout un chapitre a été consacré dans la mouture en question, M. Khelfane a expliqué qu'elle sera «la juridiction qui garantira la suprématie de la Constitution et assurera le respect de l'inviolabilité de ses dispositions à travers le contrôle de toutes les lois et décrets présidentiels».

Pour ce qui est de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Khelfane a relevé que les experts proposent «sa constitutionnalisation et la définition de ses missions, les mécanismes de son action, sa composante et ses relations avec les autres institutions, étant un acquis important».

Il a en outre démenti fermement une quelconque remise en cause des constantes de l'identité nationale, intangibles dans toutes les Constitutions, mettant en avant l'attachement du Comité à «traduire les revendications du Hirak populaire en dispositions prévues dans les sept axes.»

Il a aussi insisté sur la lutte contre le discours de haine et le racisme et l'obligation faite aux responsables de répondre aux préoccupations des citoyens dans des délais raisonnables et de motiver leurs décisions, ce qui garantit au citoyen le droit de se défendre.

Aziza Mehdid



PÉTROLE

Le panier des bruts de l'Opep frôle les 40 dollars

LE PANIER de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts s'est établi à 39,85 dollars le baril, selon les données publiées hier mercredi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Ce panier de référence de l'OPEP (ORB) qui comprend notamment le pétrole algérien (le Sahara Blend), a atteint 38,96 dollars lundi dernier.

Il s'agit d'une importante progression enregistrée depuis le début de la crise du marché mondial de l'or noir impacté par la pandémie du Covid-19 avec la chute de la demande, que le panier des bruts de l'Opep dépasse arrive à ce niveau.

Cette progression des prix des pétroles brut de l'Opep intervient est enregistrée avec la poursuite des efforts des 23 pays signataires de la déclaration de la Coopération pour enrayer la chute drastique des cours de l'or noir tombé à 16 dollars le baril, à travers l'accord portant des baisses de production, conclu lors des réunions extraordinaires de l'Opep tenues les 9 et 12 avril dernier.

Cet accord porte sur une réduction de la production pétrolière de l'ordre de 9,7 millions de barils par jour (mb/j) durant le mois de juin 2020, d'une baisse de 9,6 mb/j durant juillet 2020 ainsi que d'une coupe de 7,7 mb/j du devant intervenir du 1er août à fin décembre 2020.

Ces baisses seront suivies d'une réduction de 5,8 mb/j à partir du 1er janvier 2021 jusqu'au mois d'avril 2022. Pour régler le problème de la conformité, il a été décidé lors des dernières réunions de l'Opep et l'Opep+ d'adopter le mécanisme de la compensation pour les pays qui n'ont pas pu atteindre pleinement la conformité en mai et juin de l'accord du 12 avril dernier. Les pays concernés ont été invités à rattraper les écarts en juillet, août et septembre 2020.

Le Comité ministériel mixte de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) qui a tenu sa 19e réunion jeudi dernier a mis en avant la nécessité d'atteindre un taux conformité de 100% pour tous les pays signataires de l'accord de coopération, relevant que le niveau global de conformité a atteint 87% en mai dernier.

M. B.

PÊCHE

Un changement global dans la gestion pour répondre à la demande

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a fait état avant-hier, d'une vision nouvelle pour la gestion du secteur permettant de consacrer un modèle intégré de suivi de la traçabilité du produit, d'augmenter les capacités de production, d'encourager l'investissement et de prendre en charge les professionnels.



Sid Ahmed Ferroukhi a indiqué que son secteur prônait «un changement global de la structuration du secteur, à travers l'adoption d'un mode de gestion intégré, à partir du produit jusqu'au consommateur».

Le ministre a également mis en avant la nécessité d'organiser le marché national des poissons, dont la sardine, à travers une conciliation entre la demande et la production, ce qui permettra, selon lui, de maîtriser les prix.

A ce propos, M. Ferroukhi a imputé la hausse du prix de la sardine à l'augmentation des coûts des intrants ou moyens entrant dans l'opération de pêche de ce type de poissons, ajoutant que les coûts de l'acquisition des moyens et équipements de pêche ont connu une hausse, ces dernières années, tels le carburant, le filet et chalutiers et autres, impactant ainsi les prix. Pour le ministre, la hausse du prix de la sardine s'explique aussi par des raisons d'ordre biologique, à savoir des ressources halieutiques limitées et sujettes à la biorégulation et un marché qui n'est pas suffisamment approvisionné par rapport à la demande.

Ainsi, explique encore le ministre, le secteur œuvre à augmenter la production d'autres espèces de poissons et à exploiter d'autres zones de pêche. Et d'ajouter « si les conditions de travail venaient à être améliorées, le produit sera disponible en abondance lors de sa saison biologique, ce qui créera un équilibre entre l'offre et la demande et rendre, ainsi, les prix à la portée des consommateurs».

Se référant aux études scientifiques, le premier responsable du secteur a fait savoir que les ressources halieutiques en Algérie, s'élevaient actuellement à 350.000 tonnes, mais, a-t-il ajouté, nous ne pouvons les exploiter en entier, en raison de leur épuisement et qu'il importe d'en exploiter un tiers et laisser les deux tiers se reproduire».

Rappelant l'existence de zones en hautes mers, disposant de plusieurs espèces de ressources halieutiques de transit, telles l'espadon, le thon germon, le même responsable a fait savoir que ces ressources sont exploitées, aux moyens de 18 chalutiers destinés à cet effet».

Le programme du secteur vise à porter le niveau des productions halieutiques à 166.000 tonnes, à créer 30.000 nouveaux emplois et à mettre au point un système productif halieutique construit avec des moyens et intrants produits localement.

Concernant la filière aquaculture, le ministre a fait état de 30 exploitations aquacoles dont dispose l'Algérie, avec comme objectifs, de réaliser 100 exploitations au moins et ce, en vue de parvenir à un plafond quantitatif considérable qui aura un impact positif sur les prix», a-t-il prédit. A titre de précision, le ministre citera les résultats satisfaisants obtenus notamment dans les régions du Sud, telles El Oued, Biskra et Ouargla, où des espèces visant en eaux douces ont été développées à des prix raisonnables, tels le poisson-chat qui se reproduit dans la région de Djanet à Illizi et d'autres espèces comme la crevette.

Il convient de rappeler que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a indiqué, dans le dernier Conseil des ministres, que l'Algérie possède une importante façade maritime, qui la qualifie à l'édification d'une industrie de la pêche en sortant des méthodes classiques suivis actuellement et en s'affranchissant des pratiques bureaucratiques qui limitent l'ambition du secteur, avec la nécessité pour les pêcheurs de s'organiser en coopératives.

M. B.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE TOSYALI

Une unité d'enrichissement de minerai prévue

UNE UNITÉ d'enrichissement de minerai sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours au niveau du complexe sidérurgique «Tosyali» implanté à Bethioua (Oran-est), a indiqué un membre du Conseil d'administration de la société de gestion de cette aciérie algérienne fruit d'un investissement d'opérateur turc.

Lors d'une visite guidée à l'usine «Tosyali», organisée au profit des représentants des organes de presse, M. Alp Topcuoglu a précisé que les travaux sont en cours pour la réalisation d'une unité d'enrichissement de minerai dotée d'une capacité de production de 4,5 millions de tonnes/an, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours avant sa mise en service début 2021.

Une enveloppe financière de 80 millions de dollars est consacrée à la concrétisation de cette opération qui permettra au complexe de se défaire de l'importation du produit utilisé dans la fabrication de différents types de fer, a-t-on expliqué, signalant que la future unité de production s'ajoutera aux neuf autres déjà opérationnelles à «Tosyali».

Selon la même source, il est également prévu le lancement, au début de l'année prochaine, de la réalisation d'une usine de 120 hectares dédiée à la production de l'acier plein, destiné notamment à l'industrie automobile et à l'électroménager, avec une capacité de production d'environ 2 millions de tonnes/an.

L'entrée en service de cette future usine permettra de combler les besoins des sociétés de sous-traitance et des petites entreprises, relevant ainsi le taux d'intégration dans le domaine industriel tout en contribuant à la réduction de la facture d'importation de ce produit.

Sur le plan commercial, «Tosyali» a exporté plus de 34.000 tonnes de divers types de fer, dont plus de 31.000 tonnes de fer de construction aux Etats-Unis d'Amérique, en Grande-Bretagne et au Canada, et environ 3.000 tonnes de tuyaux en fer vers l'Angola.

Les responsables du complexe tablent encore cette année sur l'exportation de quelque 160.000 tonnes de fer, d'une valeur totale de plus de 100 millions de dollars, tandis que pour l'année 2021 les ambitions sont affichées pour l'exportation de 400.000 tonnes, a-t-on signalé.

Pour rappel, «Tosyali» a atteint une production totale d'environ 3 millions de tonnes de fer en 2019.

H. B.

ENTERREMENT DE LAIFA OUYAHIA

Belhimer : «La couverture médiatique de n'honore pas le métier de journaliste»

La couverture médiatique, notamment audio-visuelle, de l'enterrement de Me Laifa Ouyahia, frère du prévenu Ahmed Ouyahia, a donné une image qui n'honore ni le métier de journaliste ni le peuple qu'on est censé servir, a souligné hier le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer.



Dans une déclaration à l'APS, le Pr. Belhimer a indiqué que «La couverture médiatique, notamment audio-visuelle, de l'enterrement de Me Laifa Ouyahia, frère du prévenu Ahmed Ouyahia, a donné une image qui n'honore ni le métier de journaliste ni le peuple qu'on est censé servir, un peuple connu pour l'ancrage de ses valeurs de compassion devant la mort et de tolérance».

«En effet, outre qu'elles consacrent le procédé indigne de l'humiliation, les images d'un ancien chef de gouvernement menottes aux poignets, éprouvé et abattu par la perte de son frère, exhibé dans un spectacle indigne relèvent de l'indécence morale», a-t-il encore martelé. Il a affirmé, dans ce cadre, que ce qui s'est passé lors de cet enterrement «rappelle des images répugnantes qui nous avaient déjà marqué par le passé: plus précisément celles de l'actuel président de la République lors de l'inhumation de feu Réda Malek, Moudjahid et ancien Chef du gouvernement, le 30 juillet 2017.

M. Tebboune, alors premier ministre, avait semblé être marginalisé au milieu des rires et des étreintes entre certains hauts responsables de l'Etat, du secteur privé et du syndicat». Il a rappelé, à cet effet, l'interview accordée à la chaîne Al-Hayat, par le président Tebboune, qui «avait alors qualifié ce qui s'était passé de + provocation+». «J'ai compris que c'était de la provocation, et j'avais méprisé leur acte.

L'endroit (cimetière) ne convient pas au rire, en particulier, aux funérailles d'un symbole de la révolution de libération (Réda Malek)», avait déclaré, à cette occasion, le président Tebboune.

«Ces précédents témoignent malheureusement de deux grands maux qui donnent la mesure de la pauvreté du capital humain dans notre secteur: la déficience de la chaîne de valeurs éducatives et l'exercice médiocre de la profession», a déploré le Pr Belhimer.

Il a souligné, à cet égard, qu»'au cœur des valeurs éducatives qui régulent et cimentent les sociétés harmonieuses nous retrouvons, invariablement, le respect.

Ce dernier commande de traiter avec de grands égards et à ne pas porter atteinte à qui ou à quoi que ce soit. Et ce, d'autant plus qu'au delà de tout voyeurisme, le droit l'impose». Le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement a encore tenu à rappeler qu»' au cœur du droit, il y a ce que les juristes apprennent dès la première année au titre des fondamentaux du droit civil: le droit à l'image, entendu comme étant le droit sacré dont chacun dispose sur sa propre personne – et ce, quelle que soit sa conditions sociale -, comme le droit à l'intégrité physique et morale, le droit au respect de la vie privée, le droit à la dignité humaine».

«Aussi, l'utilisation de l'image d'un prévenu, de surcroît personnalité publique, nécessite son autorisation expresse et spéciale, quel que soit l'espace et les circonstances où elle se produit. La protection de l'image est ainsi garantie dans les lieux privés comme dans les lieux publics», a-t-il relevé. C'est ce qui a amené le ministre de la Communication à noter que «partout dans le monde, l'humanisation des conditions de détention fait prévaloir un certain nombre de droit fondamentaux».

«Aussi, l'administration pénitentiaire doit garantir à tout détenu le respect de sa dignité et de ses droits contre toute atteinte, y compris médiatique», a-t-il rappelé à ce sujet. Le Pr Belhimer a conclu sa déclaration en indiquant : «j'ai déjà utilisé la formule +champ de mines et de ruines+ pour caractériser notre secteur de la Communication qui, au fil du temps, a accumulé les retards et les handicaps en termes de professionnalisme et d'évolution de l'offre éditoriale des médias écrits et audiovisuels». «Toutefois, je n'imaginais pas l'ampleur des déficiences, des déficits, des défauts et des malformations, voire même des tares, avec, fort heureusement et souvent à la marge, des avancées de la profession et des qualités, à titre individuel, de certains de ses acteurs», a-t-il souligné.

M. D.

PARTIS

Le ministère de l'Intérieur adresse une mise en demeure au RCD

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a adressé, avant-hier, une mise en demeure au parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) suite aux violations «récurrentes et flagrantes» de la Constitution, la législation et la réglementation en vigueur, notamment la loi organique relative aux partis politiques et la loi relative aux réunions et manifestations publiques.

La mise en demeure précise que les violations relevées sont principalement l'atteinte aux spécificités et symboles de l'Etat, permission à une organisation illégale tendant à porter atteinte à l'unité nationale de faire des déclarations tendancieuses lors d'une réunion publique autorisée au Parti, exploitation du siège du parti pour la tenue de réunions par une organisation non agréée.

Il s'agit également de l'exploitation du siège du Parti pour des activités hors ses objectifs tracés, notamment l'hébergement de personnes étrangères au parti à des fins de mobilisation et participation à des actions visant à porter atteinte à l'ordre public, ainsi que des appels répétés à l'organisation de rassemblements et manifestations non autorisés à même de troubler l'ordre public et entraver le bon fonctionnement des institutions publiques et l'incitation à leur fermeture par certains élus locaux du parti sans intervention de l'instance dirigeante pour empêcher la déviation de la voie démocratique.

Parmi ces violations, selon le document, figurent en outre les appels lancés à l'organisation d'activités non-autorisées sur la voie publique, ce qui constitue une violation des dispositions réglementaires visant la prévention et la lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus et l'exposition de la santé et la sécurité des citoyens à la contamination».

En vertu de cette mise en demeure, le ministère a demandé au Parti de «cesser ces violations et à conformer ses activités politiques aux dispositions de la Constitution, de la loi organique relative aux partis politiques et de la loi relative aux réunions et manifestations publiques sous peine de prise des mesures prévues par la loi».

S. O. B.

PROCÈS SOVAC

Lourdes peines prononcées

LE TRIBUNAL de Sidi M'hamed (Alger) a rendu hier son verdict dans l'affaire Sovac, jugée en fin de semaine écoulée, en prononçant de lourdes peines à l'encontre des principaux accusés sur le dossier.

L'épouse de Mourad Oulmi, propriétaire du groupe Sovac a écopé d'une peine de 20 ans de prison avec lancement d'un mandat d'arrêt international.

La même sentence a été prononcée à l'adresse de l'ancien ministre en fuite, Abdeslam Bouchouareb assortie d'une amende de 2 millions de dinars. L'ancien premier ministre, Ahmed Ouyahia a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle.

Une peine de 10 ans de prison a été prononcée à l'encontre du propriétaire du groupe Sovac, Mourad Oulmi.

Khider Oulmi, frère du patron de Sovac, a écopé de 7 ans de prison assortis d'une amende de 8 millions de dinars. L'ancien président directeur général du Crédit Populaire Algérien (CPA) a été condamné à trois ans de prison.

Pour rappel, les accusés poursuivis dans cette affaire ont été inculpés pour des accusations de corruption, notamment pour blanchiment et transfert à l'étranger de capitaux issus des revenus criminels, corruption, trafic d'influence, et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilèges.

Pour rappel, l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia a nié lors de son audition toutes les accusations portées contre lui, notamment l'octroi d'indus avantages lors de la passation de marché en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction volontaire par un fonctionnaire public en violation des lois et réglementations, conflit d'intérêts en matière de passation de marchés, dilapidation volontaire de deniers publics et usage illégal par un fonctionnaire public au profit d'une personne ou une entité, affirmant toutefois qu'il veillait toujours à préserver les deniers publics.

Ahmed Ouyahia a expliqué, à propos des charges retenues contre lui relatives à la dilapidation de deniers publics, que les décisions prises par le CNI se réfèrent aux lois de la République, affirmant qu'il avait assumé ses responsabilités et veillé à préserver les intérêts financiers du pays, l'ancien Premier ministre a clamé haut et fort : «Je réfute toutes les accusations portées à mon encontre. Je n'étais pas ministre de l'Industrie, j'étais soucieux de la préservation des deniers publics, ce qui m'a poussé à réduire la liste des bénéficiaires et des partenaires économiques. Sachez que tous ces projets étaient soumis au Conseil des ministres qui se déroulait sous l'autorité d'Abdelaziz Bouteflika et de onze ministres et c'est moi qu'on accuse de corruption et c'est ma notoriété qu'on bafoue ?!»

Pour rappel, le tribunal a auditionné également l'ancien ministre de l'Industrie Youcef Yousfi, poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation liés essentiellement à l'octroi délibéré d'indus avantages, abus de fonction, conflit d'intérêts, corruption dans la conclusion de marchés publics et dilapidation de deniers publics, lequel a répondu : «je ne suis pas un corrompu».

Redouane Hannachi

CORÉE DU NORD

Kim Jong-un suspend les plans d'action militaire contre le Sud

Le leader nord-coréen Kim Jong-un a suspendu les plans d'action militaire contre la Corée du Sud, ont annoncé mercredi les médias nord-coréens, une nouvelle inattendue après plusieurs jours de montée des tensions sur la péninsule.

Le régime nord-coréen a multiplié ces dernières semaines les attaques verbales contre Séoul, critiquant notamment le fait que des dissidents nord-coréens basés au Sud envoient en direction du Nord des tracts de propagande au moyen de ballons portés par le vent.

Après avoir rompu les canaux officiels de communication, la Corée du Nord a détruit la semaine dernière le bureau de liaison ouvert en septembre 2018 juste au nord de la Zone démilitarisée (DMZ), qui symbolisait la détente apparue cette année-là sur la péninsule. Son armée a dans le même temps affirmé qu'elle entreprendrait de multiples actions contre le Sud. Celles-ci incluaient l'occupation de sites de la coopération intercoréenne désormais au point mort, la réinstallation de postes de garde dans la DMZ ou encore l'intensification des manœuvres militaires.

Des transfuges nord-coréens et des militants sud-coréens ont fait voler, de l'autre côté de la frontière, des ballons transportant des tracts qui accusent Kim Jong-un de violer les droits de l'Homme

Mais l'agence officielle nord-coréenne KCNA a rapporté mercredi que Kim Jong-un a présidé la veille une réunion de la



Commission militaire centrale (CMC) qui « a suspendu les plans d'action militaire contre le Sud ». Le Nord a également commencé mercredi à démanteler des haut-parleurs installés il y a deux jours dans les régions frontalières afin de diffuser de la propagande à l'encontre du Sud, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Par ailleurs, les relais des organes de propagande de Pyongyang ont supprimé des articles qui, sur Internet, critiquaient la Corée du Sud, selon le ministère sud-coréen de l'Unification.

Cette apparente volonté de conciliation de la part de Pyongyang est inhabituelle et intrigue les observateurs. Plusieurs experts soupçonnaient ces derniers temps le Nord de prendre prétexte des envois de tracts pour créer une crise de toutes pièces afin d'arracher des concessions, au moment où les négociations internationales sur le nucléaire sont au point mort. Séoul avait réagi vivement à la démolition du bureau de liaison, ainsi qu'aux diatribes lancées par la sœur et conseillère de Kim Jong-un, Kim Yo Jong, qui était ces derniers temps le visage du régime. « Laisser quelqu'un d'autre parler au nom du régime donne à Kim Jong Un la possibilité d'ajuster ensuite la trajectoire », a déclaré Leif-Eric Easley, professeur à l'université Ewha de Séoul. Il le fait peut-être dans l'espoir de concessions extérieures ou parce que son armée a besoin de davantage de temps pour mettre en œuvre sa prochaine provocation. Une chose est sûre, selon l'universitaire, la Corée du Nord, qui possède l'arme atomique, « n'en a pas fini avec les menaces contre la Corée du Sud ou avec le renforcement de sa prétendue dissuasion. » **R. I.**

ÉTATS-UNIS

Biden prend le large devant Trump dans un sondage national

DONALD TRUMP, qui a mis du temps à reconnaître la gravité de la pandémie de coronavirus, perdant de ce fait la confiance de plusieurs américains, est désormais devancé de 14 points par son rival Joe Biden, le candidat démocrate présumé, selon un sondage publié mercredi 24 juin.

Favori des intentions de vote chez les minorités et les femmes américaines, le candidat démocrate Joe Biden a pris une avance de 14 points sur Donald Trump dans un sondage national publié mercredi 24 juin, à quelques mois de l'élection présidentielle. Joe Biden (50 %) bénéficie d'une avance confortable sur son rival républicain Donald Trump (36 %), selon ce sondage réalisé par le New York Times et le Siena College. L'ancien vice-président de Barack Obama mène largement les intentions de vote chez les femmes, les jeunes entre 18 et 34 ans et les minorités, notamment les Américains noirs et hispaniques. Le sondage note aussi que Joe Biden a rattrapé son retard face à Donald Trump chez les électeurs masculins, blancs et les seniors, qui avaient permis au candidat républicain de remporter la présidentielle en 2016.

Donald Trump a perdu de nombreux soutiens chez cet électorat qui lui reproche sa gestion de la pandémie de Covid-19, la crise économique et sa réponse sécuritaire face aux manifestations contre le racisme et les violences policières qui secouent le pays depuis la mort de George Floyd. Donald Trump reste toutefois en tête chez les électeurs blancs sans diplôme, qui auront une forte influence sur l'issue de l'élection, prévue le 3 novembre.

Ces résultats sont toutefois à prendre avec prudence, le New York Times rappelant qu'en 2016, Hillary Clinton devançait Donald Trump dans les sondages nationaux, ce qui ne l'a pas empêché de perdre face à lui.

Le sondage a été effectué entre le 17 et 22 juin sur un échantillon de 1 337 électeurs inscrits sur les listes électorales. La marge d'erreur est de plus ou moins 3 points.

Joe Biden prend le large devant Donald Trump dans un sondage national

AUSTRALIE

Le gouvernement fait appel à l'armée après l'apparition d'un foyer épidémique

L'ARMÉE australienne a été appelée mercredi en renfort pour lutter contre le coronavirus après l'apparition d'un foyer épidémique à Melbourne, la deuxième ville la plus peuplée de l'immense île-continent. L'Etat de Victoria a recensé depuis plus d'une semaine plus de dix nouveaux cas chaque jour. Le nouveau foyer épidémique est apparu dans un hôtel de Melbourne où étaient logés des citoyens australiens rentrant de l'étranger ainsi que dans un magasin H & M situé au nord de la ville et dans des familles vivant dans des banlieues. Le ministre de la Santé Greg Hunt a indiqué que le gouvernement fédéral a proposé l'aide logistique de l'armée et que quatre Etats ont proposé de participer au traçage des contacts des personnes infectées. « Ce soutien nous permettra d'effectuer encore plus de tests et d'obtenir les résultats rapidement », s'est félicité un porte-parole du gouvernement de Victoria.Le pays vient d'enregistrer son premier mort du coronavirus en un mois. Il s'agit propagation du virus. Les autorités sanitaires ont fait état de longues files d'attente devant des centres de dépistage à Melbourne où des patients ont été refusés mardi en raison de la forte affluence. De grands supermarchés de cet Etat ont été contraints de limiter à nouveau mercredi les achats de papier toilette et de produits de première nécessité, à la suite d'une hausse de la demande qui fait craindre un vent de panique chez les consommateurs. M. Hunt a estimé que la situation a atteint un « point critique » et les autorités sanitaires envisageaient de mettre en place des mesures de confinement dans les zones les plus touchées par l'épidémie. Jusqu'à présent, l'Australie fait figure au plan mondial de modèle en matière de lutte contre le coronavirus. Elle a recensé environ 7.500 cas dont 103 décès sur une population de 25 millions d'habitants. Le pays compte actuellement quelque 200 cas actifs alors que plusieurs régions n'en ont plus aucun. **R. I.**

SAHARA OCCIDENTAL

Le Croissant rouge exhorte les pays donateurs à accélérer leur réponse en faveur des réfugiés

LE PRÉSIDENT du Croissant-Rouge sahraoui, Yahia Bouhabini, a exhorté les pays donateurs à accélérer leur réponse à l'appel lancé par les agences internationales pour atténuer les effets de la pandémie de coronavirus sur les réfugiés sahraouis, saluant la solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui. «Les réfugiés sahraouis n'ont pas quitté leur pays d'origine en raison de crises naturelles ou de pandémies destructrices. Ils sont partis à cause de la répression de l'invasion militaire marocaine qui voulait les anéantir», a soutenu M. Bouhabini, dans une contribution publiée mardi dans plusieurs médias, expliquant que «c'est ce qui a fait reconnaître au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés leur statut après avoir été accueilli par l'Algérie sur leur territoire, comme l'indiquent les Conventions de Genève».

Le responsable sahraoui a ajouté que «les Sahraouis méritaient à juste titre le respect et l'admiration des organismes des Nations Unies, des organisations humanitaires internationales et des pays donateurs, pour leur impressionnante organisation, leur solidarité et leur approche communautaire, ainsi que pour avoir permis aux femmes d'accomplir des tâches dans la gestion institutionnelle».

Abordant la situation des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines, qui «constitue une priorité nationale stratégique et leur défense est un devoir national sacré», le responsable sahraoui, a révélé qu'»ils vivent dans des conditions précaires et subissent des violations et des pressions pour cesser de résister pour la cause nationale».

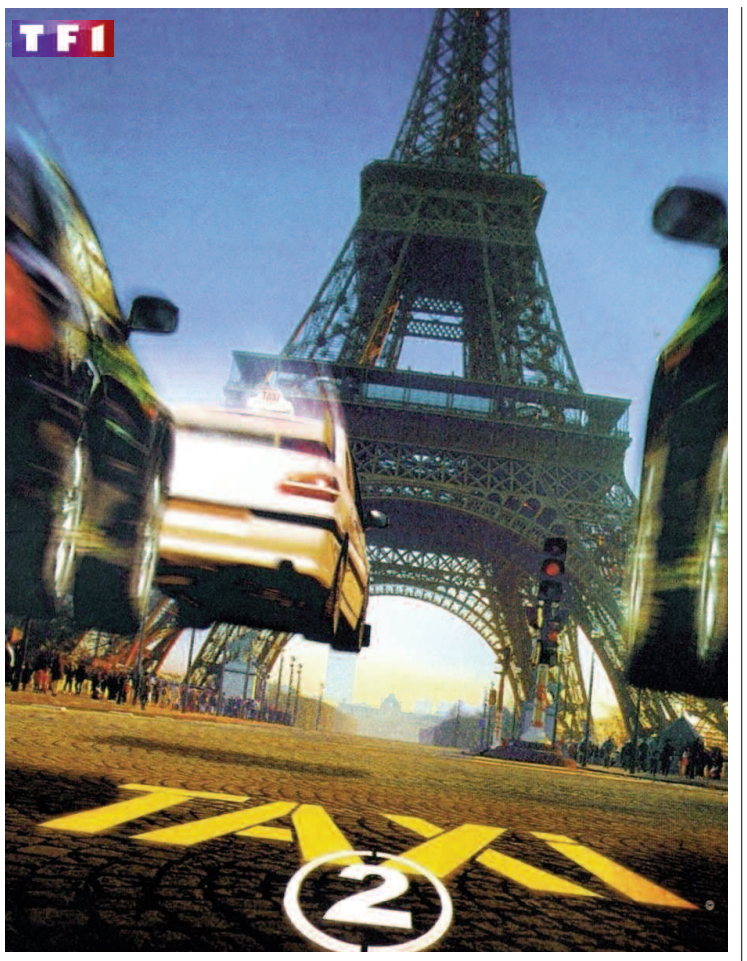
«Notre inquiétude a augmenté après avoir reçu des informations fiables indiquant que le Coronavirus s'est propagé dans les prisons marocaines, qui sont connues pour être surpeuplées, négligées et insalubres. Mais ce qui aggrave encore plus la situation, c'est le secret qui caractérise le régime marocain en la matière», a -t-il dénoncé.

Par conséquent, indique M. Bouhabini: «nous avons contacté diverses organisations du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge pour intervenir conformément au contenu des accords de Genève et en coordination avec le Comité national sahraoui des droits de l'Homme».

«Le Croissant-Rouge algérien a répondu à notre appel et a fourni plus de 4 000 masques destinés aux prisonniers politiques sahraouis pour les protéger du virus.

Le matériel a été remis au Comité international de la Croix-Rouge, qui a été invité à rendre visite aux prisonniers politiques sahraouis et à nous informer de leur véritable situation. Nous continuons de suivre la question avec persévérance et responsabilité», a-t-il expliqué.

Bouhabini a affirmé que depuis l'émergence de la pandémie de coronavirus, «nous avons contacté un nombre considérable d'agences des Nations Unies, d'organisations humanitaires internationales et du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui pour insister sur l'importance de coordonner les efforts». «Nous voudrions également souligner la solidarité historique de l'Algérie avec le peuple sahraoui dans cette situation difficile», a-t-il exprimé. **R. I.**







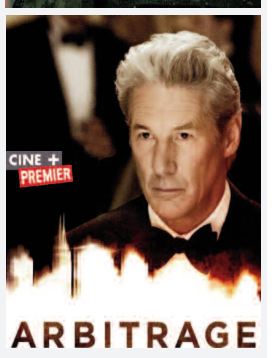






JEUDI











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Cinéma - Film d'action France - 2000
Taxi 2

20h05 Autre - Variétés 100 ans des comédies musicales : les stars chantent pour le Sidaction

20h10 Série dramatique (2017 - Etats-Unis)
This Is Us

20h00 Football. Premier League. 31e journée.
Chelsea / Manchester City

20h05 Cinéma - Comédie dramatique France - 2016
Encore heureux

19h50 Cinéma - Film de science-fiction
Arès

20h05 Magazine de société
Vive le camping

20h10 Cinéma - Thriller
Arbitrage

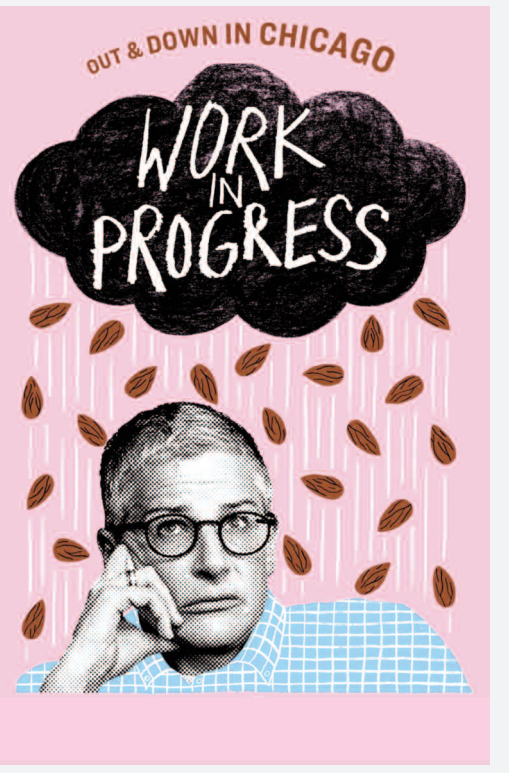
20h05 Série policière (2018 - Etats-Unis)
S.W.A.T.

20h00 Cinéma - Film fantastique
Venom

21h25 Cinéma - Comédie France - 2019
Beaux-parents

20h00 Cinéma - Comédie
Palais Royal !

17h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1: 180 amandes

20h00 Série policière (2017 - France)
Saison 6 - Épisode 1:
Engrenages

Un mois après avoir donné naissance à une Romy, une enfant née prématurée, Laure Berthaud rend visite à ses collègues de la 2e DPJ. Ces derniers interviennent dans un quartier du XXe arrondissement de Paris où les restes d'un cadavre ont été découverts par des adolescents dans les poubelles. Le commissaire Arnaud Beckriche, le nouveau chef du groupe, laisse une semaine à ses hommes pour débrouiller cette affaire avant de la confier à la brigade criminelle.

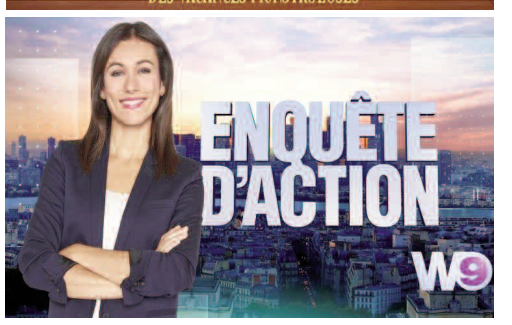
22h00 Série dramatique (2019 - France)
Vernon Subutex

Vernon se rend chez Sylvie Langlois, une ancienne connaissance issue d'une famille aisée qui fréquentait assidûment les soirées du Revolver. Chez elle, il espère pouvoir regarder discrètement les trois cassettes qu'Alex lui a léguées.

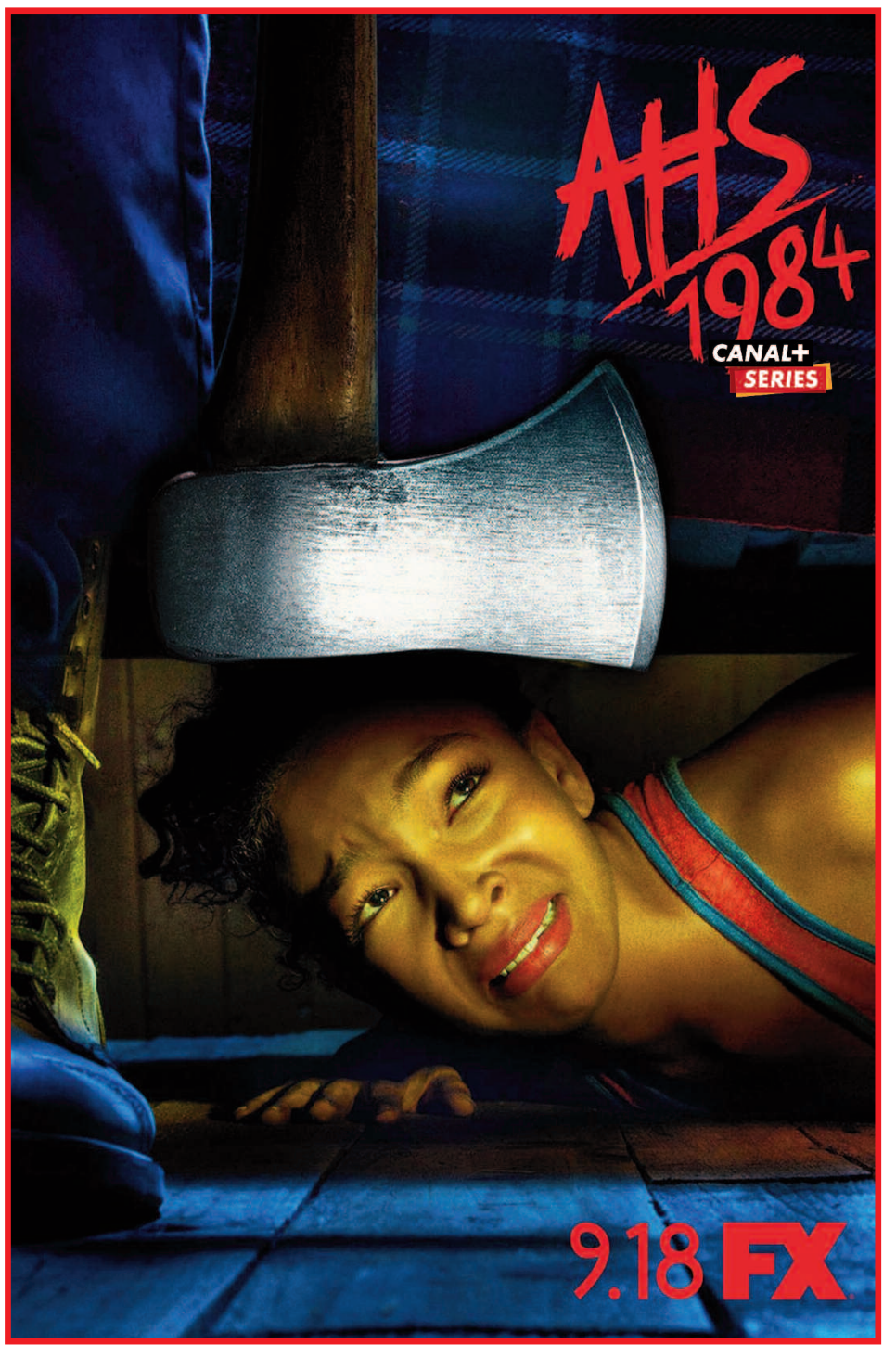












VENDREDI











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 **Divertissement-humour** — TF1
Ce soir, c'est Palmashow

20h05 **Série policière (2017 - France)** — France 2
Candice Renoir

20h10 **Série policière (2018 - Etats-Unis)** — 6ter
NCIS : enquêtes spéciales

20h09 **Cinéma - Film d'animation** — CANAL+
Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses

20h05 **Magazine de société** — W9
Enquête d'action

19h50 **Cinéma - Film catastrophe** — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2018
Hurricane

19h50 **Série d'animation (2010 - Etats-Unis)** — 6ter
Saison 21
Les Simpson

20h00 **Cinéma - Film de science-fiction** — CINE+ PREMIER
Ready Player One

20h05 **Animalier** — C8
Vétos de campagne

22h04 **Cinéma - Film policier** — CINE+ CINEMA
Le cousin

22h37 **Cinéma - Comédie dramatique** — CANAL+ family
Pauvre Georges !

20h15 **Série policière (2010 - Etats-Unis)** — TMC
Mentalist

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 3:

Catherine the Great

Dix-huit mois ont passé depuis que Catherine et Potemkine ont officialisé leur relation sentimentale, mais de nombreux sujets continuent de les opposer. Le lieutenant entend agrandir l'empire russe en annexant la Crimée mais la souveraine rejette tout nouveau conflit. Parallèlement, elle exige que son fils Paul, veuf, se remarie au plus vite.

20h05 **Série fantastique (2020 - Etats-Unis):**
Saison 2 - Épisode 1: Among the Untrodden

The Twilight Zone : la quatrième dimension

Irène arrive dans un nouveau lycée, un moment parfois un peu difficile à négocier dans la vie des adolescents.

22h45 **Série d'horreur (2019 - Etats-Unis)**

Saison 9 - Épisode 5: L'aube sanglante

American Horror Story : 1984

A l'aube du crépuscule, les derniers survivants du Camp Redwood se préparent pour une ultime bataille pour leur survie. Les dernières forces sont rassemblées par les animateurs pour échapper au psychopathe au couteau...

RESSOURCES EN EAU

Oran opte pour le rationnement

Alors que l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran connait plusieurs problèmes depuis quelques années, le retour au rationnement semble s'imposer comme solution, en attendant la réalisation du projet de la déconnexion de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mactâa, à l'Est de la wilaya, avec le couloir du transfert du « MAE ». Ce projet sera en mesure de régler le problème à long terme, estime-t-on.



Le retour au rationnement a été annoncé par la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR), à lafin du mois de mai dernier, en prévision de la saison estivale, période connaissant chaque année, à la fois, une explosion des besoins en eau potable et de fortes perturbations en alimentation en ce produit vital. La SEOR avait ainsi opté pour un retour au rationnement pour améliorer la distribution de l'eau, avec une plage horaire de 18 heures, - de 5h00 à 23h00 - mettant fin au système des 24 heures qu'elle peinait à assurer. Les pannes répétitives au niveau de la SDEM d'El Mactâa, gigantesque installation alimentant toute la partie Est de la wilaya, et qui est « presque » en arrêt depuis le mois de février 2019, ainsi que la croissance des besoins en eau potable, notamment avec l'approche de la saison estivale, motivent cette décision, explique la chargée de communication de la SEOR, Amel Belghor. La coupure nocturne de l'eau, entre 23h00 et 5h00 du matin, permet le remplissage des réservoirs pour garantir un débit adéquat le lendemain, a-t-elle encore souligné. Le système de rationnement devra être maintenu tout au long de l'été, en attendant la réalisation du projet de la déconnexion de la station d'El Mactâa du réseau MAO, a-t-on expliqué.

SÉCURISER L'AEP À LONG TERME

Alors que le rationnement a été adopté comme une solution provisoire, la SEOR a proposé un projet hydraulique en mesure de sécuriser l'AEP à long terme, soit la déconnexion de la SDEM d'El Mactâa du couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran). La station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa, qui assure l'AEP d'Oran à hauteur de 80% est greffée au réseau MAO qui achemine également l'eau des barrages, de Gargar, dans la wilaya de Relizane, notamment. Le nouveau projet hydraulique consiste à créer deux réseaux indépendants : le premier sera réservé à l'eau des barrages acheminée par le biais du couloir MAO et le second sera réservé à l'eau dessalée, via la future conduite qui part de Mers El Hadjadj vers Araba, sur 9 kms, a précisé le Directeur général de la SEOR, Mohamed Berrahma. Le projet de déconnexion consiste à créer un couloir libre entre la station d'El Mactâa vers le réservoir Araba, qui dessert les wilayas de Mascara et d'Oran. Ainsi, il sera possible d'approvisionner la wilaya d'Oran par les sources conventionnelles (les barrages) en passant par le couloir MAO, et par l'eau de mer dessalée à partir de la station El Mactâa en passant par le réservoir Araba, a encore précisé le même responsable. Le coût du projet s'élève à 2 milliards DA. La réalisation de cette conduite d'un diamètre de 1.8 m devra se faire dans un délai de 6 mois. La direction locale des ressources en eau, maitre d'ouvrage du projet, avait lancé l'appel d'offres juste avant la crise sanitaire du Coronavirus, rappelle-t-on. « Ce projet permettra un apport supplémentaire en eau potable. La wilaya d'Oran souffre d'un déficit, de 50.000 m3/ jour », a, par ailleurs, souligné M. Berrahma, ajoutant que la réalisation de cette conduite permettra d'optimiser le réseau Araba-Oued Tlélat, sans passer par Belgaïd et de régler de manière définitive les perturbations d'AEP enregistrées jusque là.

R.R

DJELFA

Une dotation de 450 millions DA pour régler le problème de rejet anarchique des eaux usées

LE MINISTRE des Ressources en eau, Arezki Berraki , a annoncé, mardi à partir de Djelfa, l'affectation d'une enveloppe de 450 millions DA pour la réalisation d'une conduite principale d'assainissement à l'Oued Mellah, au chef lieu de wilaya, et régler ainsi le problème de déversement anarchique des eaux usées. Le ministre, qui avait inspecté la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, s'était enquis de la situation de l'Oued Mellah qui traverse la ville et est devenu un réceptacle des eaux usées. Il a particulièrement déploré la « situation intolérable de ce cours d'eau dont les odeurs nauséabondes » incommodent les habitants de la ville, a-t-il indiqué.

Berraki a instruit les responsables concernés de la « nécessité d'accélérer les procédures inhérentes à ce projet », proposant de confier certains de ses travaux à l'Office national d'assainissement, alors que le reste sera affecté pour accompagner des entreprises locales pour leur permettre de se lancer dans le domaine et augmenter leur dynamisme, a-t-il recommandé.

Inscrit dans le cadre des efforts de sauvegarde de la santé publique, le projet de Oued Mellah, porte, selon le ministre des Ressources en eau, sur la réalisation d'une conduite principale d'assainissement qui aboutira à la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, au moment où d'autres travaux porteront sur l'éradication d'un nombre de points de rejet anarchique des eaux usées.

Lors de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées de Djelfa, un exposé a été présenté au ministre sur ce projet d'importance, réalisé sur une assiette de 11 ha, avec tous les équipements nécessités pour le traitement des eaux usées.

Berraki s'est dit, néanmoins, « insatisfait » de l'inexploitation de la structure « dans sa totalité », car son activité se réduit actuellement au « traitement partiel des eaux usées qui sont ensuite déversées dans l'Oued Mellah ».

Aussi, a-t-il recommandé aux responsables en charge de cette station, à savoir les responsables de l'Office d'assainissement de la wilaya, de veiller, en coordination avec la direction de l'environnement, en vue du contrôle des rejets des unités industrielles, tout en œuvrant avec les services agricoles de la wilaya à « l'exploitation idoine de l'eau produite par cette station ». Le ministre s'est rendu, à l'occasion, sur les chantiers de nombreux projets visant l'amélioration de l'AEP, au chef-lieu de wilaya, à partir de la station « Dzira » de la commune d'Ain Ibel, ainsi que dans la région de « Chibout ». **R. R.**

TRANSGRESSION DU CONFINEMENT SANITAIRE À AÏN DEFLA

Plus de 1 460 personnes arrêtées du 6 avril à ce jour

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla ont arrêté du 6 avril dernier à ce jour 1469 personnes ayant transgressé les mesures liées au confinement sanitaire partiel instauré suite à la propagation du nouveau coronavirus, indique mardi un communiqué de la Cellule de communication et des relations publiques du Groupement local de ce corps de sécurité. Les arrestations ont donné lieu à l'application des procédures réglementaires à l'encontre des personnes arrêtées, a-t-on précisé, faisant état dans le même contexte de la mise en fourrière de 17 véhicules et cyclomoteurs. S'agissant du non port du masque de protection buccal, les mêmes services ont rédigé durant la période considérée 180 contraventions à l'encontre de personnes (dont des commerçants) ayant enfreint cette obligation, a-t-on également fait savoir. Les services de la Gendarmerie nationale réitèrent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie, a-t-on souligné, les invitant à faire part de tout comportement à même de porter atteinte à la sécurité publique et ce en appelant le numéro vert (10 55) ou à travers le site électronique PPGN.MDN.DZ. **R.R**

CONFÉRENCE ET MUSIQUE CONTRE LE CORONAVIRUS

Megaconcert au service de la recherche

Lors d'un grand concert en ligne, dans le contexte d'une conférence des donateurs, nombre d'artistes émérites seront mobilisés, le samedi 27 juin, pour promouvoir la recherche médicale contre le virus Covid-19.



Lors de ce spectacle inédit, des artistes comme Chris Martin avec son groupe Coldplay, Shakira, Usher, Justin Bieber et Quavo, Miley Cyrus, Jennifer Hudson, Yemi Alade, Christine et the Queens donneront, chacun d'eux, une performance pour soutenir la collecte de dons dans la recherche médicale contre le coronavirus (Covid-19). Ils se joignent à des personnalités scientifiques et à des leaders internationaux, dans le cadre d'une conférence – le même jour –, inhérent au développement et la distribution équitable de produits thérapeutiques, tests et vaccins anti-Covid-19 pour tous et partout. Dans un communiqué Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, co-organisatrice de cet événement avec le mouvement de citoyens Global Citizen, a affirmé que « les artistes ont le pouvoir d'inspirer le changement (...) Le 27 juin, lors du sommet et concert, artistes, scientifiques et dirigeants mondiaux vont parler d'une seule voix, dans un moment sincère et rare d'unité mondiale ». Ce spectacle international sera présenté par le très populaire acteur Dwayne Johnson, rapporte la presse française et des agences internationales. Il sera diffusé sur plusieurs chaînes de télévision dans le monde, notamment le groupe Canal+ en France, et en même temps sur les réseaux sociaux, les plateformes numériques (comptes Facebook, Twitter, YouTube de la Commission européenne et du site Global Goal Unite). Pour Dwayne Johnson, cité dans le communiqué de la Commission européenne, « cet événement permettra d'encourager la communauté mondiale qui s'attaque à l'accès équitable aux soins de santé et aux autres injustices énormes auxquelles notre monde est confronté. Ce moment de l'histoire nous concerne tous, alors unissons-nous pour tracer les sillons d'un avenir meilleur, pour tous ». Ce rendez-vous sera également ponctué par les interventions de célébrités comme le footballeur David Beckham, les acteurs Salma Hayek et Forest Whitaker ou encore Chris Rock et Hugh Jackman. Aussi, des experts et/ou des figures médiatiques accorderont des entretiens : Melinda Gates, la présidente de l'Alliance mondiale pour les vaccins et vaccinations (Gavi), Ngozi Okonjo-Iweala ou Derrick Johnson (président de la NAACP, la plus grande organisation de défense des Noirs aux Etats-Unis). Cette manifestation en ligne s'inscrit dans la continuité d'un mouvement, lancé le 04 mai dernier avec une première réunion. Jusqu'à présent, près de 9,8 milliards d'euros sont recueillis, selon les derniers décomptes fin mai. Quant à la campagne Global Goal: Unite for our Future (Un but commun: s'unir pour notre avenir), elle sera lancée le 28 mai sous le patronage d'Ursula von der Leyen, elle est soutenue par Bloomberg Philantropies, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Wellcome Trust.

R. C

Site : globalcitizen.org/fr

GALERIES D'ART DE LA CAPITALE

Reprise progressive



DES GALERIES d'art privées travaillant sur la place d'Alger ont annoncé la réouverture progressive des espaces d'exposition, après près de trois mois de fermeture en raison de la pandémie du coronavirus.

Suite à la publication du décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et autorisant la réouverture des galeries d'art, entre autres activités commerciales et économiques, quelques galeries de la capitale ont décidé de renouer avec les amateurs d'arts plastiques en respectant les mesures de prévention qui s'imposent. L'établissement Seen Art Gallery, spécialisé dans l'art contemporain, a décidé de prolonger l'exposition rétrospective des œuvres du peintre Ali-Khodja Ali intitulée « Jardin mystique » qui était visible sur la page Facebook de la galerie pendant les trois mois de fermeture. La responsable de la galerie, Randa Tchikou, annonce une exposition collective des artistes permanents de la galerie qui reviennent avec de nouvelles œuvres à l'instar de Malek Salek, L'homme jaune, Mehdi Djelil, Adlane Samet ou encore le photographe Hocine Zaourar. D'autres espaces ont aussi repris leurs activités comme la galerie Aïda et la récente Ifru Design qui propose une prolongation de l'exposition de broderie de la photographe et plasticienne Allmuth Bourenane intitulée « Quand le fil se termine ». La Galerie Couleurs et patrimoine a également ouvert ses portes en proposant principalement à ses visiteurs des produits de l'artisanat et des œuvres en céramique alors que la galerie Le paon annonce, quant à elle, la réouverture de son espace à l'Office Ryadh El Feth à partir du 28 juin. Les galeries d'art ouvertes au public reviennent avec des horaires aménagés et insistent sur le respect des mesures de prévention comme le port de masques de protection et un nombre réduit de visiteurs dans les espaces d'exposition.

APS

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE D'ANNABA

33 films de huit pays sont au programme de l'édition de juin du Festival cinématographique virtuel portail numérique du court-métrage. Les jeunes participants représentent la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, la Mauritanie, le Congo et l'Algérie. Les œuvres en lice seront visionnées dès aujourd'hui, jeudi 25 juin, par un jury composé de scénaristes, de réalisateurs et de spécialistes du montage de plusieurs pays. Les noms des lauréats des prix du festival seront annoncés le 1er juillet. Lancé la première fois en avril passé à Annaba comme initiative innovante d'animation culturelle, le festival a connu dans son édition de mai la programmation de 16 courts-métrages de six pays arabes et européens. Manifestation mensuelle initiée par la direction locale de la Culture avec le concours de la Maison de la Culture Mohamed-Boudiaf et plusieurs associations, elle est une opportunité aux cinéastes amateurs de présenter leurs œuvres et leurs talents, selon le directeur du festival, Dalil Belkhoudir.

SORTIR

ECRITURE Concours d'écriture A quoi ressemblera le monde de demain ? Pour les juniors (- 18 ans) & adultes (18 ans +). Participer avec un texte de poésie, conte, nouvelle ou bien un dessin. A envoyer avant le mardi 30 juin à minuit. Adresse : concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com. Consulter : if-algerie.com/alger

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

FILMS Dix long-métrages et onze court-métrages jusqu'au lundi 13 juillet en ligne.
Films. Animations, fictions, documentaires et films jeune public africains et français sous-titrés: ifcinema.institutfrancais.com/fr/alacarte
Rafiki de Wanuri Kahiu (Kenya, 83', 2018)
Le Nouveau de Rudi Rosenberg (France – comédie, 81', 2015)
Malika et la sorcière de Nabaloum Boureima (Burkina Faso, jeune public, 15', 2014)
Le Vélo de l'éléphant de Olesya Shchukina (Belgique, France, jeune public, 9', 2014)…
Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Poutine commente pour la première fois les récentes manifestations aux États-Unis

Le Président russe a estimé que les manifestations de ces dernières semaines aux États-Unis contre le racisme et les violences policières étaient l'expression «de profondes crises internes» dans le pays, tout en espérant que celui-ci s'en sorte en se basant sur ses principes démocratiques fondamentaux.

Vladimir Poutine a réagi aux manifestations de masse aux États-Unis qui se poursuivent après la mort de l'Afro-Américain George Floyd durant son interpellation à Minneapolis.

«J'essaie de commenter assez prudemment, voire de ne pas commenter du tout, ce qu'il se passe aux États-Unis ou dans d'autres pays. Ce qu'il s'est passé est la manifestation de crises internes profondes», a-t-il déclaré dans une interview accordée au programme Moscou. Kremlin. Poutine, sur la chaîne Rossiya 1.

Et d'ajouter: «En fait, nous l'observons depuis longtemps. Depuis l'arrivée au pouvoir du Président actuel, quand il a gagné, et ce de manière tout à fait démocratique. Et la partie perdante a inventé toutes sortes de fictions afin de remettre en doute sa légitimité».

Le Président russe s'est dit également surpris par la réaction des gouverneurs de certains États qui suivent Donald Trump.

«Qu'est-ce que la démocratie? C'est le pouvoir du peuple, c'est vrai. Mais si le peuple choisit les organes du pouvoir, alors les autorités, dotées de la confiance du peuple, ont le droit d'organiser le fonctionnement des organes exécutifs de manière à garantir les intérêts de la grande majorité de la population du pays. Et qu'est-ce qu'il se passe là? Le Président dit:

"Nous devons faire ceci et cela", et les gouverneurs locaux lui répondent: "Allez voir ailleurs si j'y suis"», a indiqué Vladimir Poutine.

Quoi qu'il en soit, le chef du Kremlin a estimé que les «principes fondamentaux de la démocratie américaine permettront aux États-Unis de sortir de la crise dans laquelle le pays se trouve actuellement».

Un cambrioleur gourmand braque un magasin aux USA pour n'emporter que des bonbons



Aux États-Unis, le cambrioleur d'un magasin de bonbons a laissé une piste de sucreries, relate la chaîne américaine Fox News, qui précise toutefois que le larron n'a pas été retrouvé.

À Bay City, aux États-Unis, un voleur est entré dans un magasin de sucreries et en a emporté tous les produits dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juin. Hormis les bonbons, le malfrat n'a rien pris, relate Fox News. Il est entré dans les locaux en brisant la fenêtre du magasin.Les propriétaires de la boutique, qui ont posté une vidéo de leur magasin vidé, ont remarqué que le cambrioleur avait laissé une trace de bonbons menant au fond du quartier où se trouve l'établissement. Mais il n'a pas été encore retrouvé.

Les vendeurs ont demandé aux habitants de la ville de les soutenir en ces temps difficiles et de faire attention si leur enfant se présentait avec les poches pleines de friandises. Ils indiquent qu'il y avait beaucoup de bonbons, plus qu'il n'a pu en emporter.

Selon eux, ils ont ouvert juste après la levée des mesures restrictives liées au coronavirus, et ont immédiatement été braqués.

Dans une vidéo postée sur Facebook, la propriétaire du magasin a exprimé l'espoir de rouvrir la boutique de nouveau le lendemain du braquage, soit samedi 13 juin.

La lecture, une vertu insoupçonnée du bien vieillir



La vue des séniors

Aujourd'hui, 80% des personnes de plus de 60 ans souffrent d'une diminution de leur acuité visuelle. La DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge) qui démarre vers 50 ans, touche 12% des plus de 65 ans. Dans un contexte de vieillissement de la population, ces chiffres sont énormes et concernent ainsi de très nombreux français.

C'est un fait : plus nous vieillissons, plus les troubles de la vision s'accentuent. Si enfant beaucoup d'entre nous avaient des yeux de lynx, la diminution de l'acuité visuelle va de pair avec le processus normal du vieillissement de l'œil. Avec l'âge, le cristallin qui permet une vision claire perd de sa souplesse. La presbytie augmente ainsi que les risques de cataracte qui arrivent quand le cristallin s'opacifie. Cette dernière touche une personne de plus de 65 ans sur cinq, trois personnes de plus de 75 ans sur cinq et les deux tiers des plus de 85 ans.

À ces troubles de la vue s'ajoutent généralement des difficultés de concentration et de mémorisation dont il est important de s'occuper rapidement. Comment ? Grâce à la lecture !

Les bienfaits de la lecture sur les séniors

Les bienfaits de la lecture sur les personnes âgées ont été scientifiquement prouvés par une étude de l'université de Yale qui affirme que lire contribue à allonger l'espérance de vie. Bon pour le moral et la santé, la lecture à de nombreux avantages :

-Amélioration des compétences d'attention et de concentration
-Stimulation et augmentation des capacités de mémorisation
-Distraction et réduction du stress
-Relaxation et baisse de la tension artérielle
-Favorisation de l'endormissement
-Stimulation et développement des fonctions cognitives
-Diminution des risques de développement de la maladie d'Alzheimer

Mais comment les seniors peuvent bénéficier des avantages de la lecture alors que leur vue baisse ?

Les outils de lecture pour les séniors

Afin que les séniors puissent continuer à bénéficier des avantages de la lecture le plus longtemps possible, de nombreux outils sont disponibles :

-Accessoires de lecture : les lampes de lecture accentuent la luminosité et le contraste des livres, les loupes de lecture améliorent la visibilité lorsque les lunettes ne suffisent pas.
-Livres à grand caractères : les livres classiques peuvent être réédités par des maisons d'édition spécialisées qui adaptent les ouvrages à la vue des clients.
-Ebooks ou livres numériques : téléchargeables sur ordinateurs, tablettes, liseuses ou smartphones, l'affichage est adaptable et l'encombrement réduit.

-Livres audio : téléchargeables et accessibles sur CD, ils sont lus et enregistrés par des comédiens ou les auteurs eux-mêmes.
-Lecture à voix haute à domicile ou en résidence sénior.



LE PASSAGER D'UN TRAIN OUBLIE DES LINGOTS D'OR D'UNE VALEUR DE 170.000 EUROS

SUISSE En fin d'année dernière, en Suisse, le passager d'un train a oublié plus de trois kilos de lingots d'or d'une valeur estimée à environ 170.000 euros. Les enquêtes de police n'ont rien donné et personne ne s'est manifesté depuis plusieurs semaines.

Le ministère public a donc lancé un appel ce vendredi.

La police a trouvé le paquet contenant les lingots d'or en octobre dernier dans un wagon des Chemins de fer suisses (CFF) sur l'axe Saint-Gall - Lucerne. Le procureur a saisi la précieuse cargaison et a ordonné aux enquêteurs de mener des recherches. Mais le passager étourdi n'a jamais été retrouvé et un appel a été lancé par les autorités.

"Le titulaire peut soumettre toute réclamation aux lingots d'or au ministère public dans les cinq ans suivant cette annonce", a rapporté le Luzerner Kantonsblatt.

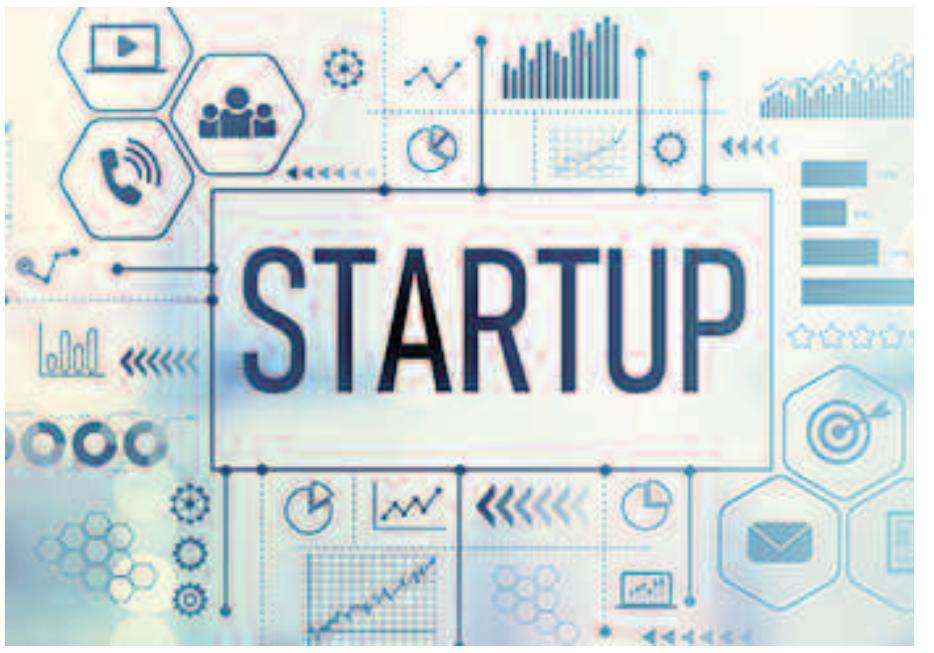
En octobre 2019, un kilo d'or coûtait environ 48.000 francs suisses (près de 45.000 euros). Compte tenu de la valeur estimée par le ministère public, cela représenterait environ 3,8 kilos d'or.

Start-up : comment se préparer à la croissance ?

Business : Le co-fondateur d'une des start-up les plus prospères d'Amérique du Nord partage sa vision du leadership et propose quelques conseils sur la façon dont les entreprises peuvent se positionner pour anticiper leur croissance.

Comment les entrepreneurs et les fondateurs de start-up positionnent-ils leurs entreprises pour favoriser la croissance en période d'incertitude et de récession ? Pour répondre à cette question, Ray Wang, PDG et fondateur d'une société de conseil basée dans la Silicon Valley, Constellation Research, et moi-même avons interrogé un PDG et cofondateur de start-up. Il a lancé son entreprise lors de la dernière récession économique, puis l'a développée jusqu'à ce qu'elle devienne la 34e start-up à plus forte croissance en Amérique du Nord.

Michael J. Sikorsky est le PDG et le cofondateur de Robots & Pencils. Il a cofondé son entreprise en 2009 et l'a fait croître de 4 800 % au cours des cinq premières années. 34e start-up à la croissance la plus rapide en Amérique du Nord, Robots & Pencils est devenu un partenaire de confiance pour certaines des entreprises les plus innovantes du monde, avec plus de 250 applications utilisées par près de 80 millions de personnes. Le PDG a été nommé parmi les 50 personnes les plus influentes au Canada. Il a également été distingué par Ernest Young "entrepreneur de l'année" et a tenu plusieurs conférences à Harvard, Stanford, au MIT ainsi qu'au Forum économique mondial.



Les 10 points à retenir

1-Le futur ne demande pas d'autorisation. Michael Sikorsky nous rappelle que les technologies d'intelligence artificielle (IA) ne demandent pas de permission. La prochaine génération de talents s'attendra également à une plus grande autonomie de la part des entreprises. Dans la quatrième révolution industrielle, la disruption doit commencer par la manière de concevoir l'organisation. Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas les entreprises qui font bouger les lignes, ce sont les gens.

2-La structure organisationnelle est un avantage concurrentiel.

Comment concevoir son entreprise afin qu'elle soit continuellement en mouvement, et qu'elle ait un flux optimal et une friction minimale ?
Comment créer de la valeur adaptée à la vitesse du besoin ? Michael Sikorsky estime qu'il existe trois indicateurs clés de performance (KPIs) à prendre en compte dans une organisation : la rapidité des décisions, qui est réellement basée sur la confiance ; le jugement ; et la mesure de la pensée entrepreneuriale.
« La vitesse est la nouvelle monnaie du monde des affaires.
Et pour aller vite dans ce domaine, vous devez être conçu pour le mouvement », explique-t-il.

3-La neige fond sur les bords.

Michael Sikorsky nous rappelle l'idée d'Andy Grove, ancien PDG d'Intel, qui disait que la neige fond par les bords. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'il faut se demander comment repousser autant que possible les décisions jusqu'aux limites de l'organisation, puis comment suivre le talent qui peut vous y mener. Avec la croissance explosive des technologies, comment une entreprise peut-elle sortir de la logique d'une direction verticale ? Michael Sikorsky a construit une entreprise sur les principes flow, basés sur les organismes vivants. Andy Grove nous rappelait également l'importance d'une bonne dose de paranoïa pour obtenir des performances élevées. Aujourd'hui, compte tenu de la santé, du climat, des périodes de difficultés et d'incertitude économiques, la rapidité et la pertinence sont deux monnaies importantes du monde des affaires.

4-Les humains sont des substituts faibles des robots.

Alors que nous passons de la troisième à la quatrième révolution industrielle, les humains se doivent d'être de plus en plus humains. Les employés doivent avoir plus de possibilités de créativité et d'engagement, en introduisant de manière significative l'automatisation dans leurs entreprises.

5-Les chefs d'entreprises axées sur la croissance sont des concepteurs de circuits de course axés sur les pilotes.

Michael Sikorsky explique que son objectif est de construire une piste de course et d'inviter des talents capables de rouler à la vitesse maximale sur la piste.
Il a conçu une piste de course pour permettre à son personnel de s'exécuter le plus rapidement possible.
Il pense que les talents construisent la route vers l'avenir. En tant que jeune entrepreneur, il a construit une piste de course pour un modèle descendant, en se concentrant sur l'optimisation de sa propre vitesse. Plus tard, il a réalisé que l'accent devait être mis sur les talents, et non sur le PDG ou la direction. En fin de compte, la croissance d'une entreprise est fonction de la croissance de ses collaborateurs.

6-Les décisions sont soit à sens unique, soit à double sens.

Une porte à double sens permet à votre équipe d'aller vite et de revenir si les décisions sont incorrectes.
Les portes à sens unique sont plus difficiles à franchir et nécessitent donc plus de réflexion et d'analyse.

7-Remettre en question les hypothèses, en commençant par les siennes.

Michael Sikorsky fait référence à une citation de Charlie Munger : « si vous n'avez pas détruit au moins une idée parmi vos meilleures et vos favorites chaque année, alors vous avez probablement perdu une année ».
La période de gestation pour savoir si la structure d'une organisation est conçue pour une vitesse optimale est de 6 à 9 mois.

8-Quelle que soit la personne que vous êtes, la plupart des personnes les plus intelligentes travaillent pour quelqu'un d'autre (la loi de Bill Joy).

Lorsque nous avons demandé à Michael Sikorsky comment les fondateurs pouvaient rester humbles et accessibles après avoir atteint une croissance et un succès très rapide, il nous a répondu qu'il s'entourait de personnes plus intelligentes que lui, où qu'il aille. Il a également mentionné qu'il conservait un esprit de croissance : il veut être le plus petit poisson dans le plus grand étang, ce qui lui donne le plus d'opportunités de grandir.

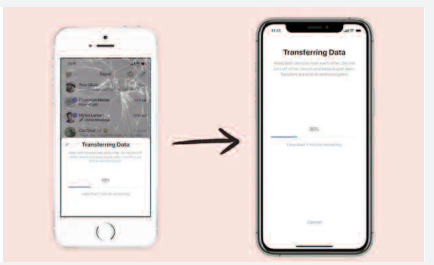
9-En tant que jeune entrepreneur, il faudra affronter des obstacles et l'incertitude.

Michael Sikorsky explique que lorsqu'il a commencé, il n'avait pas d'expertise, pas de plan, sa vision n'était pas claire et pourtant, parce qu'il se l'est autorisé, il est allé de l'avant. Selon lui, si l'on arrive à s'attacher à une vague, alors tout le reste peut être plus facile.

10-Rentabiliser chacun de ses apprentissages.

Apprenez-vous de vos erreurs ? Répétez-vous et apportez-vous des améliorations en fonction de vos décisions et de vos actions ?
Tout cela nous ramène à la vitesse d'exécution (vitesse et direction), à la confiance en son talent et à l'itération en cours de route. La gratitude est très importante. Michael Sikorsky nous a fait part de sa très grande reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé à construire une entreprise prospère.

Signal permet de migrer les données d'un appareil iOS à un autre



SIGNAL va proposer une nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs de l'application de messagerie sécurisée de pouvoir transférer leurs données sur un nouvel appareil.
Signal a annoncé ce mardi qu'il donnerait la possibilité aux utilisateurs d'iOS de transférer les informations de l'application de messagerie sécurisée d'un appareil iOS existant vers un nouvel appareil iOS.

QR CODE

Une fois le numéro de téléphone du nouvel appareil vérifié, celui-ci génère un QR code. Il devra être scanné par l'ancien appareil pour commencer le processus de transfert des données. Signal précise sur son blog que le premier appareil conserve « le contrôle total » tant que le nouvel appareil vérifie l'intégrité des données après le transfert.
« Signal génère une paire de clés unique pour la connexion cryptée entre les appareils, et un MAC est intégré dans le QR code du nouvel appareil afin que votre appareil existant puisse vérifier la connexion », explique l'entreprise.
« Le QR code lui-même ne contient aucune information sensible. Même si quelqu'un d'autre se trouve dans la même pièce que vous, et se précipite pour scanner le QR code avant vous, le pire scénario est qu'il pourra commencer à transférer ses données vers le nouvel appareil avant vous. » Dans ce cas, l'application peut être réinstallée et que vous pouvez relancer le processus.

UNE PREMIÈRE SUR IOS

La société précise que c'est la première fois qu'il est possible de passer à un nouveau dispositif iOS sans perdre de données. Les utilisateurs d'Android ont pour leur part été capable de déplacer des historiques de messages entre appareils, mais ils devaient pour cela déplacer un fichier de sauvegarde entre les appareils et entrer un mot de passe à 30 chiffres pour la sauvegarde.
Signal explique que « la notion de "file system" reste un concept étranger pour de nombreux utilisateurs d'iOS. L'application "Fichiers" d'Apple est relativement récente et elle n'est pas disponible sur certains des appareils que nous prenons encore en charge ». « Nous reconnaissons que cette option ne couvre pas tous les scénarios, mais nous pensons que c'est un bon début. Nous avons l'intention de continuer à améliorer cette fonctionnalité à l'avenir », ajoute-t-elle.

CODE PIN

Le mois dernier, Signal a dévoilé sa fonction PIN, qui s'inscrit dans le cadre de l'abandon par l'entreprise de l'utilisation des numéros de téléphone comme identifiants de profil.Le code PIN est utilisé pour crypter les informations de profil, les paramètres de compte et les contacts locaux, avec une copie des données stockée sur les serveurs de Signal. Le code PIN ne couvre pas les messages, qui restent sur les appareils.
Tout comme le code à 30 chiffres pour les sauvegardes Android, si un utilisateur oublie son code PIN, les sauvegardes ne peuvent pas être récupérées.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

KHEIREDDINE ZETCHI (PRÉSIDENT DE LA FAF) DIT TOUT SUR LES ONDES DE LA CHAINE 1:

«Pas de champion en cas d'arrêt définitif de la saison de ligue 1»



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a écarté mardi l'idée de désigner le champion de la Ligue 1, dans le cas où la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), serait arrêtée à la 22e journée. «Dans le cas où l'option d'arrêter le championnat à la dernière journée sera prise, je ne considère pas qu'on doit déclarer un champion, parce que le championnat ne s'est pas terminé. Un champion est celui qui va au terme de la compétition c'est à dire jusqu'à la 30e journée. Par contre, on va devoir désigner des représentants pour les compétitions africaines, et c'est à ce moment-là qu'il faudra tenir compte du classement avant l'arrêt de la compétition», a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après «la levée du confinement et autorisation de rassemblements», comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la FAF. Avant la suspension du championnat (22e journée), le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points en plus d'un match en retard, devant l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent 37 points chacun, mais avec un match en moins pour le «Doyen». «La meilleure option est de reprendre la compétition, mais dans le cas contraire nous allons choisir parmi les moins mauvaises solutions. Nous allons faire participer les clubs, qui sont un élément incontournable à la solution. Deux options se présenteront alors : arrêter le championnat en déclarant une saison blanche, ou bien arrêter le championnat avec le classement de la dernière journée (22e journée). La décision va pouvoir être validée par le Bureau fédéral, mais il ne s'agit nullement d'une décision administrative», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Nous allons inviter les clubs à décider à la majorité, nous sommes dans un contexte démocratique, où il faut faire participer tout le monde à la décision. Ainsi, la majorité aura le droit d'exprimer sa décision, On va ensuite entériner ladite décision».

DÉSIGNER LES RELÉGABLES, UN VRAI CASSE-TÊTE CHINOIS

Interrogé sur quelle base l'instance fédérale va s'appuyer en cas d'arrêt de la compétition, à la 22e journée, Zetchi a estimé qu'il serait injuste de faire reléguer le dernier du classement, alors qu'il restait encore huit journées à disputer. «Pour la relégation, il va falloir bien réfléchir, car sincèrement ça serait injuste de reléguer celui qui est dernier à la 22e journée, alors que le championnat n'est pas terminé. Il a un droit de se défendre. En huit journées, le dernier peut espérer se maintenir. Je ne suis pas favorable aux décisions administratives, sauf lorsqu'il s'agit d'une décision de la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) ou des instances pareilles. En cas de reprise de la compétition, le président de la FAF a appelé les clubs à rationaliser leurs dépenses, dans l'objectif d'appliquer le protocole sanitaire. «Il va falloir s'habituer à vivre avec le virus. Si demain, nous recevrons les aides de la FIFA ou celle de la CAF, il va bien falloir les distribuer, j'espère qu'il seront utiliser à bon escient. «Nous avons décidé de mettre les compétitions en veille jusqu'à le feu vert des autorités et des services sanitaires, c'est clair, net, et précis. Il va bien falloir reprendre un jour la saison, celle d'aujourd'hui, ou bien celle de l'exercice 2020-2021, tout en respectant le protocole sanitaire qui va accompagner notre quotidien», a-t-il enchaîné.»En cas de reprise, le mieux est de reprendre à huis clos, c'est une certitude. Ensuite, nous allons nous pencher sur un retour progressif du public, avec un nombre limité, une fois que la situation sanitaire sera maîtrisée, en permettant par exemple la présence de 2000 à 3000 supporters dans le stade.

SÉLECTION NATIONALE A': " L'OBJECTIF ASSIGNÉ À BOUGHERRA EST DE REMPORTER LE CHAN-2022"

L'ancien défenseur international algérien Madjid Bougherra, désigné à la tête de la sélection nationale A' composée de joueurs locaux, aura comme objectif principal de remporter le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 en Algérie, a indiqué le président de la Fédération algérienne (FAF), Kheïreddine Zetchi.»La famille de la FAF et des sélections s'est enrichie avec l'arrivée de Madjid Bougherra sur proposition du sélectionneur national Djamel Belmadi. Bougherra, qui reste un ancien international avec une expérience en tant que joueur et entraîneur, aura le temps nécessaire pour préparer une sélection A' compétitive, avec l'objectif de remporter le titre et rien d'autre. Il va falloir gagner ce CHAN, mais également constituer un vrai réservoir pour l'équipe A, cette dernière a d'énormes défis, dont la CAN-2021 et les qualifications du Mondial-2022», a affirmé le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale. «On lui souhaite beaucoup de succès, il connaît assez bien la maison. On va tous être derrière lui et l'aider à réussir dans sa mission qui est de remporter le CHAN-2022. Concernant le staff de Bougherra, il faut savoir qu'on aura des discussions avec lui dès qu'il sera sur place à Alger, en présence de Belmadi, afin d'aller dans le détail. En interne, nous avons beaucoup avancé, nous avons des solutions, mais je ne peux pas tout dévoiler par rapport à son staff ou par rapport à son travail. Une chose est sûre, il sera dans d'excellentes conditions», a-t-il conclu .

«BELMADI DÉCIDERA DE SON AVENIR APRÈS LE MONDIAL 2022»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, tranchera sur son avenir à la tête des «Verts», à l'issue de la Coupe du monde 2022, a affirmé mardi le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi.»Je peux vous assurer que depuis le sacre africain en 2019, Belmadi a reçu des offres très alléchantes sur le plan financier. Il prendra une décision sur son avenir après le Mondial 2022. Son défi est de qualifier l'Algérie à la Coupe du monde au Qatar. Nous avons une grande stabilité au niveau de la sélection A. Je demande à tout le monde d'être derrière cette fédération quelles que soient les personnes, en dehors des conflits, et de laisser l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute considération. Aujourd'hui, nous n'avons pas l'impression d'être champions d'Afrique, d'avoir cette fierté de capitaliser ce sacre», a-t-il déclaré. Aujourd'hui, l'Algérie peut se targuer d'avoir l'un des meilleurs sélectionneurs au monde. Sincèrement, je suis frappé par sa rigueur dans le travail et son professionnalisme. Je ne suis pas au courant de tous ces contacts, Djamel est quelqu'un de discret, encore plus quand il s'agit de son pays», a-t-il ajouté. Belmadi, sacré meilleur entraîneur de l'année 2019, et dont le contrat court jusqu'en 2022, aurait décliné récemment une grosse offre de la part de la fédération émiratie pour driver la sélection de ce pays. Il a été également approché par des clubs du Top 5 de la Ligue 1 française.

LIBRE CIRCULATION DES JOUEURS DE L'UNAF :

La FAF va discuter avec la FTF en présence de la CAF

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) va discuter avec son homologue tunisienne (FTF) en présence de la Confédération africaine (CAF), «pour trouver une solution» concernant la décision de la FTF de considérer le joueur algérien comme un élément local dans le championnat tunisien, dans le cadre d'un accord de principe retenu en 2018 par l'Union nord-africaine de football (UNAF), a indiqué mardi le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi.»Nous avons formulé une réclamation. Nous sommes appelés à discuter avec la FTF, en présence de la CAF, pour trouver une solution. Si nos amis tunisiens veulent maintenir cette décision, ce sera sans les joueurs algériens. On ne peut pas faire partie de cet accord si on n'est pas d'accord», a-t-il indiqué. En octobre 2018, l'UNAF avait adopté le principe de la libre circulation des joueurs nord-africains en les considérants comme non-étrangers. Deux mois plus tard, la FTF avait entériné ce principe qui est finalement entré en vigueur le 22 décembre de la même année. S'en est suivi un véritable exode de joueurs algériens vers la Tunisie. A elle seule, l'ES Tunis détient au sein de son effectif cette saison pas moins de 7 joueurs algériens. «La décision de considérer le joueur algérien dans la Zone 1 comme étant assimilé n'a jamais été prise au niveau de l'UNAF. Il faut que les choses soient claires. On en a parlé, mais on devait la valider lors d'une assemblée générale de l'instance nord-africaine, ce qui n'a jamais été fait. Cette décision n'a jamais été entérinée par la CAF. Donc, c'est une décision prise uniquement au niveau de la FTF, ce qu'on refuse, c'est un principe de base», a-t-il ajouté sur les ondes de la radio nationale. Avant d'enchaîner : «Nous voulons voir nos étoiles montantes rester en Algérie pour renforcer nos clubs. S'il y a un jeune joueur qui émerge dans un club comme le DRB Tadjenanet par exemple, je voudrais qu'il soit récupéré par une grosse cylindrée algérienne. Les clubs doivent faire preuve de responsabilité, pour ne pas à chaque fois laisser partir nos jeunes talents hors d'Algérie, à la limite si c'est pour aller vers des clubs professionnels, où ils peuvent prendre une dimension importante, je suis d'accord, mais je suis contre l'idée de renforcer des clubs qui vont demain être nos concurrents».

Enfin, le président de la FAF a tenu à affirmer qu'il entretenait «d'excellentes relations avec toutes les fédérations africaines, notamment celles de la Zone 1 (Afrique du nord). C'est un principe fondamental au sein de la FAF. Ceci dit, avoir de bons rapports avec les fédérations consoeurs ne nous empêchent pas de défendre les intérêts de la FAF».

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:20 | 12:32 | 16:24 | 19:57 | 21:37 | 03:27 | 12:37 | 16:27 | 20:00 | 21:39 | 03:39 | 12:51 | 16:43 | 20:15 | 21:55 | 03:55 | 12:42 | 16:22 | 19:53 | 21:23 | 03:50 | 12:58 | 16:48 | 20:20 | 21:59 | 03:56 | 13:03 | 16:53 | 20:25 | 22:03 | 04:00 | 13:06 | 16:55 | 20:27 | 22:04 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6723 – JEUDI 25 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	19°
Oran	28°	19°
Constantine	38°	19°
Ouargla	40°	25°

75e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE EN RUSSIE

Chanegriha assiste au défilé militaire à la place Rouge

Le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, a assisté hier à Moscou aux festivités commémorant le 75e anniversaire de la victoire sur le nazisme.



Le traditionnel défilé militaire du 9 mai, reporté pour cause de Covid-19, s'est tenu hier dans la capitale russe. Quelque 13 000 militaires ont pris part à l'événement ainsi que 234 équipements militaires modernes et historiques. Inaugurant le défilé militaire consacré au 75e anniversaire de la Victoire sur l'Allemagne nazie, le Président russe Vladimir Poutine a tenu un discours solennel sur l'apport des Alliés et de l'Armée rouge dans la guerre ainsi que sur l'importance des efforts mutuels pour protéger le monde d'aujourd'hui.

Il a rendu hommage à l'exploit des Alliés et de l'Armée rouge dans la lutte conjointe contre l'Allemagne nazie en marge du défilé militaire des 75 ans de la Victoire, et a appelé à protéger le monde contemporain contre les nouvelles menaces avec le soutien international.

En annonçant la participation des militaires d'autres pays au défilé, Vladimir Poutine a salué tous les invités venus à la commémoration: «Nous sommes heureux d'accueillir nos amis, nos hôtes venus de différents pays à Moscou pour rendre hommage à tous ceux qui ont défendu la paix sur la planète».

En rendant hommage aux militaires soviétiques, Vladimir Poutine a précisé que 75% du nombre total des avions, chars, matériels d'artillerie de l'ennemi avait été détruits par le sacrifice de millions de Soviétiques des républiques de l'URSS.

«Notre devoir est de nous en souvenir. Se souvenir du fardeau le plus lourd de la lutte contre le nazisme porté par la population soviétique», a-t-il déclaré. «Il est même impossible d'imaginer ce que le monde serait devenu si l'Armée rouge ne s'était pas levée pour sa défense».

La Russie comprend «l'importance du renforcement de l'amitié et de la confiance entre les peuples» et est «ouverte au dialogue et à la coopération dans les questions les plus pertinentes de l'ordre du jour international. Parmi celles-ci figure la création d'un système général et fiable de sécurité dont notre monde contemporain complexe a besoin, celui-ci se trouvant en perpétuelle transformation», a poursuivi Poutine.

Fin mai, le chef de l'État russe a déclaré que le défilé et les autres célébrations officielles à l'occasion du 75e anniversaire de la Victoire lors de la Seconde Guerre mondiale auraient lieu le 24 juin à Moscou ainsi que dans d'autres villes russes. La date n'a pas été choisie au hasard : c'est ce même jour, en 1945, que se tenait le légendaire défilé des vainqueurs, lors duquel des combattants de l'Armée rouge revenus de la guerre ont défilé sur la place Rouge. Au total, plus de 64 000 militaires, 2 400 véhicules de combat, automobiles et aéronefs, ainsi que 20 navires de surface, sous-marins et navires de soutien étaient impliqués dans les défilés militaires hier à travers le pays. Le président russe a remis un certain nombre de prix d'État pour des réalisations dans les domaines de la technologie, de l'art, de la littérature etc.

Pour sa part le Général-Major Saïd Chanegriha a remis un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au président russe, Vladimir Poutine. A l'issu du défilé militaire Il a été convié à un déjeuner en compagnie de plusieurs hôtes de marque, à savoir les Présidents de la Biélorussie, de l'Ouzbékistan, de la Bosnie-Herzégovine, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Moldavie, du Tadjikistan et de la Serbie.

Nassim Mecheri

LA DATE DE REPRISE DES COURS FIXÉE

Les universités ouvertes à partir du 23 août

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé la date de reprise des cours et TD de l'année universitaire 2019/2020. Cette dernière est programmée pour le 23 août, quant aux résidences universitaires, elles seront ouvertes à partir du 21 du même mois. La rencontre du ministre de l'Enseignement supérieur, remplacé avant-hier, avec les représentants des organisations estudiantines agréées, dans le cadre du dialogue et de la concertation avec les organisations syndicales et les associations estudiantines, à abouti à un ensemble de décisions liées au sort de l'année universitaire en cours, interrompue à cause de la propagation du Coronavirus. Le ministre a évoqué la possibilité de «basculer en présentiel» à partir de la dernière semaine du mois d'août ou début septembre, sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays.

En ce qui concerne la gestion de l'année universitaire, il sera question de faire recours au système de double vacation dans l'enseignement et de diviser chaque classe en deux groupes. Il sera également question de refaire les cours qui ont été dispensés dans le cadre de l'enseignement à distance, qualifié par Chitour comme moyen temporaire, en attendant le retour à l'université pour clore l'année universitaire.

Pour sa part, le directeur général de l'Enseignement et de la Formation supérieurs au même ministère, Boualem Saidani, avait estimé que 5 à 6 semaines supplémentaires, à partir de la date de reprise, seront nécessaires pour boucler le 2ème semestre dans la mesure où «tous les établissements de l'Enseignement supérieur ont déjà assuré, en présentiel, 4 à 5 semaines d'études effectives». «On compte boucler le semestre vers fin septembre ou début octobre«, a-t-il encore indiqué , soulignant que «par la suite, deux semaines seront nécessaires pour programmer une session normale d'examens, et deux autres semaines pour les rattrapages». Il est à souligner, que la rencontre tenue au siège du ministère a porté sur la situation de l'Université algérienne dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et le recours au télé-enseignement via les plateformes numériques. Les deux parties ont abordé les moyens permettant de clore l'année universitaire 2019-2020 et de préparer la rentrée universitaire 2020-2021 à la lumière des défis posés par la situation sanitaire dans le pays. La rencontre a été marquée par une discussion riche et constructive.

Pour rappel, l'année universitaire a été suspendue en mars dernier en raison de la propagation du coronavirus.

Lors d'une réunion, en mai dernier, le conseil des ministres a décidé de reporter la rentrée universitaire à la mi-novembre 2020 et de programmer les soutenances des mémoires et thèses de fin d'études durant les mois de juin et septembre 2020.

Lynda Louifi



FIN DE LA POLÉMIQUE SUR LE BEM

Soulagement des candidats

LE BREVET de l'Enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2019/2020 «est facultatif». L'annonce a été faite par le département de Abdelaziz Djerad, soulignant qu'il «n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure». «Après sa consultation par le président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, mardi 23 juin 2020, M. le Premier ministre a instruit le ministre de l'Education nationale en ce qui concerne le Brevet de l'Enseignement moyen pour l'année scolaire 2019/2020», indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué. «Le BEM est facultatif en ce sens où, pour les élèves scolarisés, il n'est plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure», précise le communiqué. Selon la même source, «ce passage se faisant avec une moyenne de deux (2) trimestres avec une moyenne de 9 sur 20».

«Toutefois, les élèves n'ayant pas atteint la moyenne de 9 sur 20 ont la possibilité de passer le diplôme de BEM, dont la note sera prise en compte pour leur passage en année supérieure», explique-t-on. «Pour les candidats non scolarisés, dont le nombre est de 23.000, le diplôme de BEM leur est nécessaire comme unique possibilité pour l'accès à toute formation professionnelle supérieure», ajoute-t-on.

Contacté par nos soins, le syndicaliste indépendant Nabil Ferguenis à salué la décision du premier ministre, en rendant le BEM facultatif. Il a toutefois indiqué que cette décision aurait pu être prise un peu plutôt et éviter le stress et les suspens pour les candidats. Pour M. Ferguenis, rendre l'examen partiel permettra de réduire le nombre de centres d'examens et ceux destinés à la correction. «Dans l'établissement ou je travaille, plus de 76% des élèves ont eu le passage au lycée, les autres devraient passer l'examen pour rejoindre leur camarades», à fait savoir le syndicaliste. Par ailleurs, Ferguenis s'est dit satisfait de voir que la proposition des partenaires sociaux a été prise en considération par les responsables.

Lynda Louifi